



Le Roi Mohammed VI.

Le Maroc décroche enfin le mondial 2030

Et le rêve devint réalité

P13



Dix-septième année N°744 vendredi 6 octobre 2023 - 8 DH -

Directeur de la publication Abdellah Chankou

Plusieurs patients de l'hôpital 20 Août perdent la vue

VICTIMES D'UNE GOUVERNANCE AVEUGLE ?

Relevant du CHU de Casablanca, l'hôpital 20 Août 1953 dirigée par le Dr Laïla Benhmidoun s'est retrouvé récemment cœur de deux affaires concomitantes mais bien distinctes. L'une est loufoque mais grave. Quant à l'autre, elle est au contraire pour le moins tragique et triste. **P6**

Enquête Le séisme de Al Hoceima 20 ans après...

SUR LES TRACES DES PUPILLES DE LA NATION

P8



Absences remarquées du leader de l'Istiqlal
Nizar Baraka a-t-il perdu la baraka ?



P3

Confus **DE CANARD**

La France et la France de Macron

P2



L'entretien -à peine- fictif de la semaine

Asmaa Rhlalou

Le poste et les potes

P8

ALGERIE : NI BRIGS NI CAN, NI PRESTIGE...

Le Maroc a obtenu la CAN 2025 et les assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale Et maintenant la coupe du monde. Et notre foutu pays ?

Notre pays va faire l'histoire en abritant le premier congrès international des chimères du désert...



Boudali



Confus de CANARD



Abdellah Chankou
Directeur de la publication

La France et la France de Macron

C'est dans un contexte de montée grandissante de la francophobie que Jean-Luc Mélenchon a débarqué au Maroc. Au programme : Entrevues avec quelques chefs de partis locaux dont le patron du PPS Nabyl Benabdallah et des conférences devant des étudiants ainsi qu'une visite dans le partie de la médina de Marrakech affectée par le séisme. Le leader de la France Insoumise (LFI) est en quelque sorte chez lui pour être natif en 1951 de Tanger, la belle Mariée du Nord, où il devait se ressourcer en flânant dans les dédales de sa merveilleuse médina. Dans un paysage politico-médiatique majoritairement anti-migrant construit sur la discrimination, le discours de Mélenchon et ses idées politiques détonent et agacent en même temps ses adversaires qui dénoncent ses prises de position radicales, allant jusqu'à l'accuser de véhiculer une « idéologie antirépublicaine ». Au Maroc, où il bénéficie de préjugés favorables, Jean-Luc Mélenchon, qui a au demeurant très peu de chances de présider un jour aux destinées de son pays en raison justement de son ADN politique, est perçu différemment. Pour une partie de l'élite marocaine, ce tribu politique au verbe haut incarne la France que les Marocains aiment et qu'elle est de moins en moins sous la présidence de Macron : tolérante dans la diversité, ne stigmatise pas les musulmans et respecte les valeurs du vivre-ensemble. Il faut dire que le patron de LFI, qui pèse 75 députés dans une coalition politique de gauche, la Nupes, qui en compte 150, soit la deuxième force politique du pays, est le seul à dénoncer l'islamophobie ambiante en se posant en défenseur sincère des musulmans. Tout le contraire d'un Eric Zemmour ou d'une Marine Le Pen obnubilés par le migrant dont ils ont fait leur fonds de commerce partisan. Vue du Maroc, la France de Macron suscite le rejet au point que les appels à se détacher officiellement de la langue de Molières au profit de celle de Shakespeare se multiplient un peu partout. Le Maroc est dans son bon droit de chercher à s'ouvrir sur le multilinguisme et rien ne l'empêche d'adopter l'anglais, l'espagnol et même le mandarin dès le préscolaire. Et puis, les missions françaises établies au Maroc, au vu des frais scolarité exorbitants, voire scandaleux qu'elles pratiquent, font payer très cher aux parents dont les enfants sont scolarisés dans ce système le fait de parler français et de promouvoir la francophonie. Un grand paradoxe qui met en lumière l'éloignement de la France des chemins de la coopération vraie et sincère que seul l'Etat espagnol preserve au Maroc avec ses écoles historiques offrant un

bon rapport qualité-prix. En tout cas, ce n'est pas là le meilleur moyen pour faire rayonner le français et la culture française dans le monde... Surfant sur ce sentiment anti-français grandissant, un ministre, celui du Commerce et de l'Industrie a même cru politiquement correct de livrer une déclaration en espagnol et en anglais aux journalistes en marge d'un événement organisé récemment à Marrakech. Prospérant sur la dégradation des relations entre Rabat et Paris, l'anti-francisme est un produit vendeur qui fait du buzz et dans ce sens toutes les idées sont les bienvenues, à l'image de l'appel lancé récemment sur les réseaux sociaux d'instaurer le principe de réciprocité entre la France et le Maroc en matière du régime des visas. Plus facile à dire qu'à faire compte tenu de l'importance des liens économiques entre les deux pays, le volume considérable des touristes français dans les flux en direction du Royaume et l'imposante

Prospérant sur la dégradation des relations entre Rabat et Paris, l'anti-francisme est un produit vendeur qui fait du buzz et dans ce sens toutes les idées sont les bienvenues, à l'image de l'appel lancé récemment sur les réseaux sociaux d'instaurer le principe de réciprocité entre la France et le Maroc en matière du régime des visas.

diaspora marocaine vivant sur le sol français. Mais qu'importe! La France de Macron ne prête le flanc et ce n'est pas que légèrement... Dans ce french bashing nourrie par diverses frustrations liées notamment aux refus souvent injustifiés des visas, toutes les limites ont été franchies. Les séquences montrant la France sous son plus mauvais jour sont postées et partagées à grande échelle. Les railleries qu'elle essuie sur l'invasion du pays par les punaises de lit en fournit une bonne illustration. On a aussi vu émerger des vidéos mettant en scène des citoyens marocains lambda interpellant directement le président Emmanuel Macron en des termes plus ou moins courtois. C'était suite à son adresse depuis son compte X « Aux Marocaines et aux Marocains », geste diplomatiquement maladroit, voire pervers, dans le sillage de la décision des autorités

marocaines de ne pas retenir l'offre de service humanitaire de sa France, la France de Macron. S'il y avait une petite chance de dépasser ce désamour, les attaques médiatiques irrévérencieuses à l'endroit du souverain émanant d'une certaine presse hexagonale visiblement en service commandé ont réussi à la torpiller. C'est avec cette France-là, incarnée depuis l'arrivée en mai 2017 de la Macronie qui renvoie y compris en interne l'image d'une entité arrogante et suffisante, que le courant ne passe plus dans les cercles du pouvoir à Rabat. Dénoncée par de nombreuses voix et non des moindres autant de droite que de gauche (de Sarkozy à Ciotti en passant par Strauss Kahn, Mélenchon et Rachida Dati...) cette Macronie-là a péché par son désir obsessionnel et même ostentatoire de plaire à l'Algérie de la mafia en treillis au détriment du Maroc et de ses intérêts supérieurs incarnés par le dossier du Sahara marocain où Paris s'entête à s'en tenir à une position de neutralité qui n'arrange plus Rabat. Cette rigidité française pourrait être l'expression d'une méconnaissance ou de sous-estimation à la fois considérable et stratégique du Royaume dans la relation maghrébine de la France. En politique, confondre les torchons et les serviettes, les chevaux et les tocards, ça se paie cash. Et la facture s'alourdit davantage lorsque l'on néglige de s'inscrire dans les bouleversements de la tectonique des plaques géopolitiques. L'humiliation que subit la France dans ses bastions africains traditionnels est à lire à l'aune de cette mauvaise lecture par le locataire inexpérimenté de l'Élysée du nouveau chapitre des relations internationales qui s'est ouvert. Dans ce contexte de crise diplomatique exacerbée entre le Maroc et la France, amis d'hier au bord de la rupture, les déçus de la France ont tendance à vouloir jeter le bébé avec l'eau du bain et ne pas établir de distinction entre la France et la France de Macron. Or, l'une est loin d'être représentative de l'autre et vice-versa. Ce qui est en cause, ce n'est pas la France en tant qu'identité culturelle mais une certaine conception de la France par le pouvoir en place et son rapport à ses nouveaux défis. Ce décalage est symptomatique du passage à vide que connaît la France pas seulement dans sa vision du monde mais aussi dans sa propre gouvernance intérieure. La nécessité d'un aggiornamento ne fait aucun doute.

La temporalité politique n'est pas la même au Maroc et en France. Si la Macronie, qui expire en 2027, a changé la France dans le mauvais sens en aggravant son déclinisme, le Maroc millénaire reste, lui, immuable dans sa lecture tournée vers l'avenir des enjeux planétaires et de ses partenariats stratégiques. ▀



Côté BASSE-COUR



Les sinistrés d'El Haouz ne valent pas plus qu'une Ferrari...

Pour la contribution au Fonds de soutien à la reconstruction des zones sinistrées par le séisme du 8 septembre, certains ont dû se faire violence pour casser leur tirelire. Un personnage sort du lot Adil Douiri, l'ex-ministre istiqlalien du Tourisme qui roule en Ferrari et sur des Ferrari dont il est l'importateur exclusif au Maroc. Le Douiri, qui possède en plus une banque à lui tout seul, ne s'est délesté en tant que président de Mutandis que de petits 3 millions de DH, soit le prix d'une petite Ferrari...

Des groupes qui font beaucoup moins de chiffre d'affaires que le sien ont donné plus. Très près de ses sous le Douiri qui a, faut-il le rappeler, fourgué au Maroc un très généreux Plan Azur construit sur une très chère imposture ? La pingrerie douirienne a poussé



L'ex-ministre Adil Douiri.

certain observateurs qui comptent et savent compter de se poser cette question qui roule de source : les sinistrés d'El Haouz et de Taroudant ne valent-ils dans son échelle de la citoyenneté pas plus qu'une pauvre Ferrari ?

Huile d'olive

Rien ne baigne...



Un produit essentiel devenu hors de prix...

Dans le commerce, les prix de l'huile d'olive, produit très prisé par les Marocains, affichent des prix stratosphériques. La lampante, de qualité infé-

rieure en raison du taux élevé de son acidité, coûte 80 DH le litre contre 60 DH avant la flambée alors que celui l'extra vierge oscille entre 110 et 120 DH. Selon les experts du secteur, ces prix sont appelés à battre de nouveaux records. En cause, une baisse drastique des récoltes du fait notamment de la sécheresse et les changements climatiques. « Le Maroc La vague de chaleur qui a frappé le Maroc en avril dernier a compromis le bourgeonnement de l'olivier dans de nombreuses régions, ce qui a impacté grandement les récoltes pénalisées depuis quelques années dans les zones bour par un manque de précipitations », explique un connaisseur. A l'échelle mondiale, le Maroc occupe la 9ème place avec un volume de 13.200 tonnes d'huile d'olive exportée en 2022, ce qui correspond à une croissance de 85% par rapport à 2021.

Pour juguler le phénomène de hausse des prix de l'huile d'olive, le gouvernement envisage d'interdire son exportation. Une telle mesure, compte tenu que le gros de la production nationale, est écoulée à l'étranger, est de nature à provoquer une baisse significative des prix. Tout baigne?

Une figure des droits de l'homme s'en va

Né en 1957 à Marrakech, Ahmed Chaouki Benyoub est décédé mardi 26 septembre des suites d'une longue maladie. Il était âgé de 66 ans. Nommé par S.M. le Roi Mohammed VI en décembre 2018 au poste de Délégué interministériel aux droits de l'Homme, le défunt était

titulaire d'une licence en droit public (1984). Avocat de carrière inscrit auprès du barreau de Rabat, M. Benyoub devient membre du Conseil national des droits de l'Homme depuis 2011.

Feu Benyoub siégea aussi au sein de l'Instance Equité et Réconciliation et du Conseil consultatif des droits de l'Homme où il avait présidé le groupe de travail chargé de la protection des droits de l'Homme, puis de celui en charge des études de législation et des politiques publiques. M. Benyoub a occupé également le poste de vice-président de l'Organisation marocaine des droits de l'Homme et conseiller auprès de l'Observatoire



Feu Ahmed Chaouki Benyoub.

national des droits de l'enfant, où il s'est occupé de l'encadrement des sessions du Parlement de l'enfant. Expert et formateur en matière de mécanismes de protection et de promotion des droits de l'Homme, feu Benyoub a été conseiller auprès d'instances régionales et internationales dans ce domaine.

Absences remarquées du leader de l'Istiqlal

Nizar Baraka a-t-il perdu la baraka ?

Qu'est ce qui va pas avec Nizar Baraka ? Le ministre de l'Équipement et de l'Eau était absent des trois réunions de travail restreintes présidées par le souverain au sujet du séisme du 8 septembre. Seuls étaient présents côté exécutif le Premier ministre Aziz Akhannouch, le ministre de l'Intérieur Abdelouafi Laftit, son collègue du Budget Fouzi Lekjaa, la ministre de l'Habitat Fatima Zahra Mansouri et sa consœur de l'Économie et des finances Nadia Fettah Alaoui...

Seul Nizar Baraka n'a pas assisté à ces réunions consacrées essentiellement au dossier du relogement des sinistrés et à la reconstruction des zones sinistrées. Absence remarquable et étrange à la fois car le ministère qu'il dirige, l'Équipement et l'Eau, est directement concerné par cette catastrophe naturelle pour avoir endommagé certaines routes dans le Haut-Atlas et provoqué le blocage de certaines autres du fait de la chute de plusieurs rochers. Curieuse absence en effet. Quelle lecture politique donner à cette vacance ? Faut-il y voir le signe d'une disgrâce du ministre et chef istiqlalien ? Une chose est sûre : Ce n'est pas la seule absence énigmatique de ce dernier au cours de ces dernières d'une activité concernant directement son ministère. M. Baraka n'a pas non



Nizar Baraka.

plus été de la visite de terrain effectuée le lundi 29 août par le Premier ministre Aziz Akhannouch à El Arjate, point d'interconnexion entre les bassins de Sebou et du Bouregreg. Il s'agit de la mise en service de la première tranche du méga-chantier l'autoroute de l'eau qui a nécessité un investissement global de 6 milliards de DH. Les équipes techniques qui ont veillé à la réalisation de ce projet étaient toutes là. Mais pas Nizar Baraka ! L'absence de M. Baraka est trop flagrante pour ne pas susciter des questions.

Selon un dirigeant du parti de l'Istiqlal, M. Baraka n'a pas apprécié que M. Akhannouch ne l'ait pas invité à assister à cette activité qui relève directement de son département dont il est l'initiateur. Notre interlocuteur reconnaît l'existence d'une brouille entre les deux hommes sans pour autant en préciser la nature ni les raisons.

Mais qu'est ce qu'il a dû commettre de si grave pour que le patron des istiqlaliens devienne à la fois impraticable et imbuvable ?



Côté BASSE-COUR



La CNSS digitalise la preuve de vie de ses assurés...

Soucieuse d'améliorer constamment ses prestations de service, la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) a mis en place un dispositif dématérialisé permettant de procéder au contrôle de vie de ses assurés bénéficiant d'une pension servie au Maroc au titre de l'année 2023. Objectif de ce dispositif qui repose sur l'échange électronique de données avec des administrations et institutions partenaires : s'assurer que les bénéficiaires sont en vie tout en leur évitant les déplacements pour l'accomplissement de cette démarche administrative. Pour les bénéficiaires de pension dont la survie n'a pas pu être vérifiée par l'échange électroniques en question, la CNSS a élaboré une procédure simplifiée en coor-



ordination avec les services de Poste Maroc qui confirmera la survie de l'intéressé à travers la réception effective par ce dernier de la lettre qui lui sera adressée par la CNSS. La CNSS informera, par la suite, les personnes concernées de l'issue de ce processus, soit

par téléphone, via e-mail lorsqu'elle en dispose, ou à travers leur compte ouvert sur le portail MaCNSS. Pour les bénéficiaires des pensions servies à l'étranger, ils recevront un imprimé de contrôle à renseigner par l'autorité compétente et le retourner à la CNSS dûment signé et cacheté par l'organisme attestant.

Marrakech, capitale du monde pour un raout mondialisé



La directrice générale du FMI Christalina Georgieva lors de sa visite du site des travaux annuelles du FMI et de la Banque mondiale à Marrakech.

Pas une seule chambre de disponible à Marrakech du 9 et 15 octobre. Toute la capacité litère de la ville ocre est réservée pendant cette période pour les quelque 14.000 participants venus du monde entier aux Assemblées générales du FMI et de la Banque mondiale. Maintenu par les deux institutions de Bretton Woods après le séisme qui a frappé le Haut-Atlas, cet évènement international aux effets d'entraînements

considérables pour la ville et ses différents opérateurs qui vivent principalement du tourisme est une aubaine pour le secteur et ses métiers. Le choix du Maroc comme pays hôte de cette manifestation conforte sa réputation de terre incontournable pour abriter les grand-rendez-vous internationaux.

Les Assemblées annuelles 2023 du FMI et de la Banque Mondiale ont inscrit à leur menu plusieurs thématiques à débattre pour « éclairer les grands enjeux mondiaux du développement » ainsi que la mission des deux institutions pour « œuvrer pour un monde sans pauvreté sur une planète vivable »

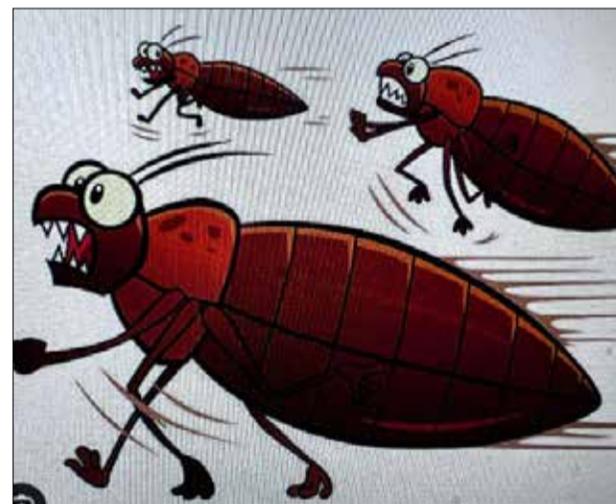
Entre le changement climatique et ses terribles conséquences multiformes, les guerres qui ravagent nombre de pays et les inégalités mondiales qui ne cessent de se creuser du fait d'un libéralisme à visage inhumain, la terre est entrée depuis longtemps dans une terrifiante zone de turbulences. Alors que les signaux d'alarme se multiplient, les décideurs de la planète se complaisent dans l'immobilisme et le statu quo. Dans un contexte mondial pareil, saturé d'incertitudes et d'injustice sous toutes ses formes, quel crédit ajouter au raout du FMI et à la Banque mondiale ?

Les punaises de lit en mode invasion

La France se pique d'insomnie

Depuis quelques semaines, la France subit une grande invasion d'une redoutable armée invisible. Les punaises de lit ! Elles sont partout ces bestioles qui mesurent de quatre à sept millimètres. À l'intérieur des logements, dans les chambres d'hôtel ou d'hôpital, dans les taxis ou dans les transports en commun, les restaurants, mais aussi les salles de cinéma et de spectacles. Ces indésirables ont même envahi les couvertures des journaux comme Libération (Lundi 2 octobre) et les plateaux des chaînes d'infos en continu... La grande France colonisée par l'infiniment petit...

Psychologiquement, le sommeil ne venant pas dans un logement infesté par ces insectes redoutés pour leurs piqûres, la panique gagne une la population qui fait des nuits blanches. Bonjour la galère ! Ce n'est pas seulement de leur sang et de leur quiétude que les Français se font délester mais aussi de leur argent par les entreprises spécialisées dans le traitement de ce genre de nuisibles. Ces derniers se frottent les mains, submergées qu'elles sont d'appels au secours pour venir désinfecter les maisons aux quatre coins du pays. Une dépense malvenue pour les ménages surtout modestes dans un contexte d'inflation galopante et de vie de plus



Cette bestiole a installé la psychose dans tout le pays...

en plus chère. « Pour un traitement complet d'un appartement avec une surface de 50 mètres carrés, avec du parquet au sol, il faut compter 590 euros. Sinon, on propose un kit pour le faire soi-même. Il coûte 360 euros », explique le gérant de la boutique d'Hygiène Premium à Paris. À ce tarif-là, elle est ruineuse la morsure de la punaise de lit qui doit certainement préparer le lit d'une nouvelle jacquerie des gilets jaunes. Or, ces puces, dont la prolifération a une relation avec l'hygiène à moins que ce ne soit un coup de de Poutine-une thèse qui fera plaisir aux complotistes-ont la particularité d'aimer tellement la compagnie des humains qu'ils sont difficiles à faire partir. Emmanuel Macron finira-t-il par envoyer les chars pour les écraser ?

A moins d'un an des Jeux Olympiques de Paris, le grand débarquement des punaises de lit en France, connues pour leur énorme potentiel de prolifération, fait un peu désordre, provoquant une vague de moquerie sur les réseaux sociaux. L'affaire n'a pas fait rire les autorités portuaires de Tanger qui ont dû sortir les gros moyens pour désinsectiser un bateau en provenance de Marseille contaminé par ces insectes.

La crainte est telle que ministère de la Santé et de la protection sociale a annoncé, mardi 3 octobre l'activation du dispositif de vigilance sanitaire pour prévenir toute éventuelle introduction de la bestiole sur le territoire national. La France est-elle en train d'exporter une nouvelle pandémie ?

LA FIN D'INTERNET AVANT FIN 2023 ?

Si cette catastrophe arrivait, que deviendrions-nous ?

Des internautes primitifs !





Le Maigret du CANARD



La France est-elle sabotée de l'intérieur ?

La compétitivité d'un pays est la capacité du secteur productif à répondre à la demande intérieure et étrangère tout en offrant aux résidents un niveau de vie à la fois digne et durable.

SAMIR BERHIL

L'appréciation de la compétitivité d'un pays fait appel à deux approches complémentaires : les indicateurs de performance, d'un côté, et leurs déterminants de l'autre... "C'est ce qu'on peut lire sur un site officiel "vie publique" de la République Française !

Or, rares ceux qui peuvent assimiler une réalité flagrante dans cette France en "souf-France" dont l'économie n'échappe pas aux actions de sabotage menées par ceux qui souffrent de discrimination et de racisme.

La main d'œuvre qualifiée ou hautement qualifiée française, notamment d'origine étrangère, constitue l'un des déterminants cités en haut en rapport avec la compétitivité. Les cadres supérieurs ou évoluant dans des secteurs intermédiaires d'origine étrangère, et notamment maghrébine sont confrontés au quotidien à une "persécution administrative et donc morale".

M.H, un directeur central dans un grand groupe financier nous explique: Si votre fils, qu'il soit Marocain, Algérien, Tunisien ou même Egyptien, se présente à un concours, la commission constituée essentiellement d'autochtones de souche manœuvre pour

coincer votre enfant pour le déstabiliser, et en sortant, il demande à ses amis si c'était pareil pour eux ? Non bien sûr...

On peut gagner jusqu'à 3000 euros par mois, mais sans avoir la possibilité d'accéder à la propriété d'un bien immobilier par manque de moyens ou par choix (beaucoup choisissent l'investissement dans leur pays d'origine). Là, vous êtes obligés, inscrits sur une liste d'attente, de prendre votre mal en patience pour un logement social, qui peut aller jusqu'à 10 ans en région parisienne. Cela ne sert à rien de spécifier vos préférences en termes de villes, on vous attribue leurs choix. Des villes-dortoirs ou cités périphériques jugées adaptées aux non-Français de souche. Bonjour l'apartheid ! Il est légalisé mais non assumé.

On le nommera Jalil, un haut responsable d'une multinationale hôtelière : "Je bosse pour ce groupe depuis 18 ans, et avec des responsabilités stratégiques, j'en ai vu de la discrimination,...des jeunes lauréats aussi blancs que le yaourt débarquent et on leur propose des salaires équivalents au mien avec zéro année d'expérience... et on m'explique en guise d'argument que leurs niveaux d'études sont nettement supérieurs au mien aussi..."

Autre témoignage dans la même veine émanant de A.L, veuve avec 3



La France ou la stigmatisation permanente des musulmans...

enfants, haut cadre dans une société industrielle. «Vous voulez comprendre pourquoi la France va mal économiquement parlant ?», lance-t-elle. Elle ajoute : «La France est victime de sabotage de la part de son élite d'origine étrangère, maghrébine surtout, persécutée, administrativement parlant, stigmatisée, et subissant la plus forte discrimination »...

exprimés sous le couvert de l'anonymat, ne sont pas des cas isolés. Ils traduisent le même état d'esprit chez des dizaines de personnes contactées : Une politique de procrastination que vous êtes enclin à adopter à votre travail, pour punir cette France raciste, en zappant et en ignorant sciemment des décisions stratégiques pour la compétitivité du pays .

Le harcèlement des médias français avec leurs sujets récurrents sur nos références culturelles ou religieuses complète ce tableau xénophobe à souhait. Pour leur donner une bonne leçon, vous avez juste envie de militer, juste par vengeance, pour que tous les étrangers de France finissent par retirer tout leur argent des banques françaises. Imaginez un peu l'ampleur du désastre !

Là, on ne parlera plus de sabotage de cette économie qui peut mieux faire, mais d'un coup de frein sec...

La France ne peut réellement se redresser qu'en respectant ses étrangers qui contribuent grandement à faire tourner sa machine économique... Or, nombre d'entre eux ne sont pas vraiment des étrangers car naturalisés français ou nés en France mais le restent aux yeux du pouvoir politico-médiatique en raison de leur origine musulmane ou africaine. ▀

PROJET DE RÉVISION DE LA MOUDAWANA

Mais vous avez déjà tous les droits...

Il nous reste le droit de bien hériter et de vous irriter.



Boudali

Même état d'esprit

Quand je passe mes journées à traiter des courriers administratifs interminables : de la CAF (caisse d'allocations familiales), les impôts, le courrier de la mairie presque hebdomadaire, le syndic de ma résidence, les assurances, les prélèvements, les opérateurs téléphoniques.....et chaque administration, par ce que vous n'êtes pas encore "naturalisée française" vous réclame une tonne de papperasse : Vous n'avez pas envie de travailler... de donner le meilleur de vous-même, d'être réactive pour un marché international pour cette France, de traiter 120 mails par jour, de supporter l'arrogance de votre comité de direction, d'accepter votre rang dans le choix de votre CE (comité d'entreprise) pour vos vacances Les témoignages de nos trois interlocuteurs, qui se sont



Le Maigret du CANARD



Plusieurs patients de l'hôpital 20 Août perdent la vue

Victimes d'une gouvernance aveugle ?

Relevant du CHU de Casablanca, l'hôpital 20 Août 1953 dirigée par le Dr Laïla Benhmidoun s'est retrouvé récemment cœur de deux affaires concomitantes mais bien distinctes. L'une est loufoque mais grave. Quant à l'autre, elle est au contraire pour le moins tragique et triste.

AMINE AMERHOUN

Bien que la première affaire suit la seconde si l'on se réfère aux mesures de Chronos, nous la choisissons pour entamer ce discours. Il s'agit de... tenez-vous bien !... l'organisation d'un mariage, au sein même de l'hôpital 20 Août, avec groupe musical, youyous et tout le tintouin, en pleine nuit et jusqu'à très tard la nuit, et ce, en présence de nombreux invités. S'il est interdit de klaxonner à proximité de l'hôpital, il semble, si ce fait est avéré, que ne le dérangent point les gais mélodies, ou même celles plus rythmées, ainsi que les assourdissantes manifestations de joie lors des heureux événements au Maroc. « Un mariage !, s'exclama un confrère avec son habituel humour désopilant. Allons vite leur demander si on peut réserver un créneau. Peut-être leurs tarifs sont-ils abordables ». Et inutile de contacter un traiteur. J'ai le sentiment qu'ils s'occupent de tout ; ils ne sont quand même pas à ça près.

Mariage à l'hôpital ? Quèsaco ?

On imaginait déjà la standardiste de l'hôpital, répondant aux appels avec un script hilarant : « Bonjour ! Votre appel concerne l'hôpital, la salle de fêtes ou le traiteur ? Avec qui dois-je vous mettre en contact ? » Avec le budget restreint de la santé et donc des hôpitaux, dans un monde pas trop regardant, cela n'étonnerait effectivement personne. Il suffirait de fournir des boules Quies aux patients peinant à enlacer Morphée au beau milieu des tintamarres de ces youyous et « slaaa ou slam ». Ces pauvres malades auraient en effet du mal s'endormir à cause de tout ce boucan aux sons hétérogènes qui, mêlé à la musique forte mais de qualité, ne peut que donner la migraine à tous ceux qui n'en sont pas spécialement aficionados (mes hommages, Mesdames !). Ce sont des vidéos à chercher, à voir et à revoir... Astuce : n'oubliez surtout pas que

c'est un hôpital. Par contre, quelle ne fut pas notre déception quand la directrice de l'hôpital, le Docteur Laïla Benhmidoun, a tout nié en bloc. Certes, elle aurait pu plutôt d'un air digne répondre « nous prenons les mesures qui s'imposent contre les organisateurs de cet événement qui n'a bien entendu pas reçu l'aval de la direction de l'hôpital » ou même vociférer « C'est ce tout-permis de Brahim, le gardien, le fautif ! C'était le mariage de Chaimae, sa fille cadette ! Il pensait que ça passerait inaperçu ! Il a des neurones en moins ! On lui en passe des choses, mais celle-là aucune chance. Mais toutes mes félicitations, Chaimae, ma chérie ! Que Dieu vous comble de bonheur ! », mouhim un truc du genre, à l'occidentale ou à l'orientale. Mais non ! Cette dernière, le Docteur Benhmidoun, très aimable au téléphone, était catégorique : « Il n'y a eu aucun mariage organisé au sein de l'hôpital. A l'hôpital, nous avons des patients hospitalisés au sein de services médicaux qui reçoivent des traitements et soins médicaux, de jour comme de nuit. L'hôpital n'est pas un lieu d'organisation de mariages. Malheureusement, certaines personnes profitent de situations pour diffuser n'importe quoi ! ». Circulez, il n'y a rien à voir ni à célébrer. Le second sujet, fort malheureusement, ne prête absolument pas à rire et est d'une importance ultime.

Septembre noir...

Dans la seconde moitié du mois de septembre, très exactement 16 personnes ont perdu la vue, totalement, après injection dans les yeux, à l'hôpital 20 Août, d'un traitement anti-VEGF (un médicament s'opposant à la formation de nouveaux vaisseaux par l'organisme). Une source bien informée, un médecin de profession souhaitant conserver l'anonymat, nous explique les choses au début de nos investigations, alors même qu'on ignorait de quel principe actif il s'agissait : « On leur a injecté du bevacizumab, plus communément appelé Avastin. C'est un produit très sensible et très utile dans le domaine médical, surtout pour son bas prix et son extrême efficacité. Il existe d'autres alternatives thérapeutiques, comme le Lucentis, mais elles sont horriblement onéreuses. Trente fois plus chères que l'Avastin ! ». Notre cher médecin n'énonce pas cela, ces alternatives, pour rien. En effet, nous avons découvert que le laboratoire Suisse Roche, propriétaire de l'Avastin, malgré les pressions inouïes du ministère de la Santé et d'organismes privés et publics (rien que ça !) de très nombreux pays, dont la France, refuse depuis des lustres que ce produit soit utilisé pour des raisons ophtalmiques. Ou du moins d'endosser la responsabilité en cas de tragédie, comme celle que nous vivons... Pour eux c'est un traitement qui, selon les autres médicaments avec lesquels on l'associe, soigne principalement les cancers métastatiques ou bronchiques. Alors que dans notre cas, il était utilisé pour des patients diabétiques ou des patients souffrant de DLMA (dégénérescence maculaire liée à l'âge). Si quelqu'un souhaite l'utiliser pour des fins ophtalmiques, soit ! Mais Roche ne serait aucunement être tenu responsable de ses conséquences fâcheuses. Voilà le topo. Ce qui est arrivé et arrive encore à ces 16 personnes aveuglées, Roche s'en lave donc les mains, sachez-le bien ! L'Avastin n'est pas produit ni indiqué (selon le laboratoire qui le déconseille fortement) pour soigner les maux qu'on a tenté de soigner avec. Effrayant cas de figure, n'est-ce pas ?! Soulignons par contre dans ce chapitre-là qu'il est utilisé un peu partout dans le monde pour soigner ces mêmes maux-là et que des études ont prouvé que niveau risques et efficacité, le bevacizumab (Avastin) n'avait rien à envier au Ranibizumab (Lucentis). En outre, le ministère de la Santé et d'autres organismes publics accusaient (et accusent encore) Roche de ne pas s'engager dans l'usage ophtalmique de l'Avastin car le laboratoire suisse a des intérêts dans le Lucentis, propriété de Novartis. En résumé, que Roche n'embêtait son monde que pour gagner sur deux fronts ! Mais ce n'est pas si simple, comme nous le verrons.



Laila Benhmidoun, directrice de l'hôpital 20 Août.

frant de DLMA (dégénérescence maculaire liée à l'âge). Si quelqu'un souhaite l'utiliser pour des fins ophtalmiques, soit ! Mais Roche ne serait aucunement être tenu responsable de ses conséquences fâcheuses. Voilà le topo. Ce qui est arrivé et arrive encore à ces 16 personnes aveuglées, Roche s'en lave donc les mains, sachez-le bien ! L'Avastin n'est pas produit ni indiqué (selon le laboratoire qui le déconseille fortement) pour soigner les maux qu'on a tenté de soigner avec. Effrayant cas de figure, n'est-ce pas ?! Soulignons par contre dans ce chapitre-là qu'il est utilisé un peu partout dans le monde pour soigner ces mêmes maux-là et que des études ont prouvé que niveau risques et efficacité, le bevacizumab (Avastin) n'avait rien à envier au Ranibizumab (Lucentis). En outre, le ministère de la Santé et d'autres organismes publics accusaient (et accusent encore) Roche de ne pas s'engager dans l'usage ophtalmique de l'Avastin car le laboratoire suisse a des intérêts dans le Lucentis, propriété de Novartis. En résumé, que Roche n'embêtait son monde que pour gagner sur deux fronts ! Mais ce n'est pas si simple, comme nous le verrons.

Zyeutons-y de plus près !

Une association de patients et de professionnels de santé en France, l'association DMLA, appuie Roche dans sa position : « En aucun cas, une utilisation systématique de l'Avastin ne peut être acceptée pour des motifs purement économiques ». Cette dernière association n'en reste pas là : « Les récentes données scientifiques ne permettent pas d'écarter une éventuelle augmentation des effets secondaires, notamment gastro-intestinaux, ou du risque d'endophtalmie lié au reconditionnement ». En bons paranos et conspirationnistes, on pourrait légitimement se dire que ce type d'associations est très proche des labos (et le lobbying des labos est ahurissant !), mais quand on contacte la cheffe de service ophtalmologie de l'hôpital 20 août, Asmaa El Kettani, professeur universitaire et

docteur spécialiste en ophtalmologie (mais aussi peintre et photographe à ses heures perdues ! Tiercé gagnant... Vive la vue !), cette dernière place un mot, un simple mot, qui nous met la puce à l'oreille : « Nous soignons encore les 16 patients. On en a renvoyé cinq chez eux tout en les suivant encore, et les autres sont encore à l'hôpital. Les cinq répondent bien au traitement contre l'endophtalmie qui les a atteints. Tous sont encore atteints de cécité, mais des améliorations sont possibles. Et il faut aussi savoir que la vue de ces patients était à la base très basse » (euh... Et alors? Ne voir que des couleurs et des formes, de la lumière, ce n'est pas ne rien voir du tout. Bref, passons...). Question pour un champion : quel mot a-t-elle utilisé pour les maux qui les atteignent ? Endophtalmie, pour sûr... Le même utilisé par l'association. Voilà qui est bien suspect ! A savoir que le reconditionnement est, dans notre cas, le fait d'utiliser un produit pour en faire ressortir plusieurs doses. C'est d'ailleurs ce qui se fait partout dans le monde, pour l'Avastin, dans son usage ophtalmique: un seul flacon pour une ou deux dizaines de patients.

Mais...

Il y a un mais. Comme nous l'explique le docteur Sirine Rezkî, ophtalmologiste du secteur libéral, il y a une différence et non des moindres entre le protocole d'utilisation dans le public et celui dans le privé : « La différence entre le public et le public c'est qu'au privé la pharmacie de la clinique se permet d'acheter le produit en grande quantité ou en petite quantité, tout dépend du besoin et du nombre d'ophtalmologistes qui travaillent dans cette clinique ». Bref, c'est la clinique qui l'achète, ce qui n'est pas (toujours ?) le cas pour le public, selon le même docteur : « Je présume que la pharmacie hospitalière, en raison d'un manque de moyens ou autre chose, comme des ruptures, ne dispose pas ou pas toujours de l'Avastin. Alors les médecins se regroupent, chacun avec ses patients, pour établir de petits programmes pour que les patients ne ratent pas leurs injections,



Le Maigret du CANARD



parce que c'est vital. Ce sont très souvent des urgences, des baisses d'acuité, des chutes de vision qui sont très importantes, pour le diabète notamment. L'injection est la seule alternative dont ils disposent pour sauver l'œil. Les médecins réalisent donc de petits programmes et demandent aux patients de cotiser entre eux pour se procurer le produit depuis les pharmacies à l'extérieur, ou des laboratoires ou délégués de laboratoire ».

Ici, notre source bien informée vitupère ; vraiment, on ressentait de la colère dans ses propos. Ce dernier n'y va pas par quatre chemins pour condamner le protocole hospitalier : « A mon sens, il est tout simplement impensable pour un médecin d'accepter un médicament aussi délicat d'utilisation des mains d'un Kaddour ou d'un Lmâati qui est allé le chercher à la pharmacie. Peut-être l'aura-t-il oublié longtemps dans son coffre, ou sous la chaleur et les rayons de soleil alors qu'il mangeait un casse-croûte. Peut-être aussi l'aura-t-il fait tomber ou a accidentellement ouvert le flacon puis l'a refermé. C'est tout simplement inacceptable d'accepter que des personnes étrangères aux services aient la responsabilité de l'achat et de la logistique d'un pareil produit ! » Avec tous nos respects pour les Kaddour et les Lmâati... Mais il a bien raison, de l'avis de tous ceux qu'on a questionnés, et pour vulgariser, injecter l'Avastin doit être soumis à des règles de précaution telles qu'on n'en voit que pour les opérations chirurgicales les plus délicates. Ce traitement peut se révéler très dangereux. Mais, si les protocoles sont bien codifiés et bien suivis, aucun risque. Tout le monde est aussi d'accord là-dessus. Qu'en

pense la directrice de l'hôpital 20 Août Laïla Benhmidou qui est professeur d'ophtalmologie ? Tous ces détails décisifs auraient-ils échappé à sa vision censée être rigoureuse et experte ? La cheffe du service ophtalmologie de l'Hôpital 20 Août donne son avis sur cette question de protocole ? « L'idéal serait très certainement d'avoir de l'Avastin à la

pharmacie hospitalière. Nous ne sommes pas contre un changement de protocole à ce sujet », nous avoue le professeur El Kettani, « Mais il faut savoir que nous faisons quotidiennement dix ou vingt injections d'Avastin et c'est la première fois que nous avons ce genre de problème ». Alors d'où vient le problème, docteur ? « Dès l'apparition des premiers cas, une

enquête interne a été diligentée pour établir les responsabilités. Elle est actuellement en cours, bénéficiant des meilleures conditions. On a des éléments à notre disposition, mais il faut encore une enquête plus approfondie », ajoute-t-elle. Très peu informatives ces explications, convenons-en. Tournons-nous donc vers notre source bien informée qui pourrait nous renseigner : « Plusieurs pistes sont suivies, notamment celle en rapport avec le transport du produit depuis la pharmacie à l'hôpital, mais aussi celle de l'erreur de manipulation. On parle aussi de cause criminelle ! » Cause criminelle ?! Vous voulez dire, docteur, que quelqu'un aurait attenté à la vue de ces gens ? « Mais non ! Peut-être que le technicien chargé de faire ressortir les doses du flacon en aurait de temps en temps chapardé quelques unes... » Oui, mais dans ce cas on n'aurait pas des complications pour tous les patients (car oui, tous les patients du flacon concerné ont des complications), n'est-il pas, docteur ?! S'il ne grappille que quelques doses... « Tu oublies qu'il devrait les garder jusqu'à ce qu'on lui en apporte un autre flacon ! » Ah ! Pour pouvoir le revendre. C'est brillant ! Brillante source confidentielle ! Oui, cela se peut, effectivement... Et quand on demande au professeur Kettani son avis sur cette possibilité, que répond-t-elle, selon vous ? « Nous ne pouvons rien écarter et l'enquête dévoilera le fin mot de l'histoire ». Elle ne nie pas ! Elle ne nie pas la possibilité que ce soit un acte criminel... Attendons donc le fin mot de l'histoire, comme elle a dit. Grâce à l'enquête menée par le Comité de lutte contre les infections nosocomiales (CLIN) du CHU, on

Cécité Accidents sous d'autres cieux...

Cette histoire de cécité liée à l'Avastin n'est pas purement marocaine. En farfouillant un peu sur le net, en plusieurs langues (même en russe), nous avons trouvé plusieurs cas de groupes ayant été atteints de cécité suite à une utilisation groupée de ce produit : Inde, Pakistan, Russie, Nigéria, Etats-Unis... Certains pays ont cherché des boucs-émissaires, le Nigéria et la Russie par exemple s'étant contenté de blâmer les médecins qui n'auraient pas dû opter pour un type de traitement utilisant un médicament qui n'est même pas recommandé (le traitement) par le laboratoire lui-même. On peut également citer le Pakistan qui a parlé de médicaments contrefaits portant le label Roche (alors même qu'un seul groupe avait été atteint de cécité. Ces bandits machiavéliques n'avaient-ils contrefait qu'un seul flacon ?). Certains autres font état d'erreurs de manipulation et de sanction des responsables. Bref, des goûts et des couleurs, en matière de bobards étatiques, on ne discute pas. On voit que pour le même cas (à l'international) chacun invoque je ne sais quoi et que partout dans le monde on utilise les moyens qu'on peut pour embobiner... Euh, pardon ! on utilise les moyens qu'on peut pour apaiser la population, la bercer d'illusions, et faire oublier les histoires qui puent. Mais ce n'est pas de ça dont les Marocains ont besoin. Ils veulent la pure vérité. Un « je ne sais pas » vaut toujours mieux qu'un mensonge motivé par de la politique et saupoudré de boucs-émissaires innocents. Les Marocains n'ont pas besoin d'un responsable sur qui pointer le doigt, mais juste de savoir ce qui se peut et (nous insistons sur le « et ») ce qui ne peut pas se savoir. Car, avec ce protocole hospitalier à deux sous, nous ne voyons pas comment les responsabilités pourraient être établies, sauf pour un technicien chapardeur de doses (à qui les revend-il ?). Et puis qui sait ?! Attendons demain pour voir et espérons un bon rétablissement à ces 16 patients pour qu'ils puissent à nouveau admirer le lever du jour. Soulignons qu'en Inde, grâce à des opérations chirurgicales, les médecins ont réussi à redonner la vue à tous leurs patients dans le même cas. Comment ont-ils fait ? Piste à suivre, amis docteurs... si pas trop de différences pathologiques. A.A

LE TALENT NE DEMANDE QU'À BRILLER.

#FAIREGAGNERLESPOURT



FAIRE GAGNER LE SPORT

18 JOUONS RESPONSABLE



Le Maigret du CANARD



MIEUX PROTÉGER LES PUPILLES DE LA NATION

La vie de pupille de la nation, comme le montre la petite enquête du Canard parti sur les traces de quelques orphelins du séisme d'Al Hoceima, n'est pas facile. Les allocations qu'ils perçoivent au titre de leur statut jusqu'à la majorité sont des allocations de survie. Pas de nature à leur ouvrir les portes d'une vie décente ni à leur faire envisager l'avenir avec confiance. Or derrière la décision de mettre en place le statut de pupille de la Nation figure un objectif majeur : donner à ces enfants devenus subitement orphelins du fait d'un événement extraordinaire (guerre, séisme, terrorisme...) une bonne éducation. Dans les faits, on est encore loin du compte. Les facteurs aggravants sont l'inexistence d'une aide au logement significative, d'une prise en charge médicale en bonne et due forme et, s'agissant des tuteurs, généralement démunis, l'absence du moindre soutien financier alors que l'éducation des orphelins dont ils héritent impliquent de lourds sacrifices. La moindre des choses c'est qu'ils puissent être payés en retour pour pouvoir subvenir à leurs propres besoins immédiats. La loi sur les pupilles de la nation gagnerait, à la lumière de ces insuffisances, à être révisée de telle sorte que l'adoption par la nation soit un vrai statut protecteur et un chemin de traverse vers la précarité. Le séisme du 8 septembre a fait quelque 10.000 orphelins dont il va falloir bien s'occuper pour les sauver des dangers

qui les guettent comme la rue et autres réseaux de pédophilie... Les enfants abandonnés en général, qu'ils soient enfants de la rue ou ayant perdu leur parents ou soutien financier, est un vrai sujet au Maroc qui mérite d'être pris à bras-le-corps par le gouvernement.

Oubliés des politiques publiques, ne figurant pas sur la réalité statistique, ils n'ont fait l'objet d'aucune enquête nationale abordant leurs différents parcours (scolaire, social et professionnel) ainsi que leur vie affective et problèmes de socialisation. Et pourtant, il y a un intérêt capital à dresser le profil de ces accidentés de la vie et sonder leurs difficultés et attentes, sachant qu'une bonne partie de cette population percluse de fragilités est prise en charge par les orphelinats publics et des associations privées. Dans les structures étatiques, qui défraient régulièrement la chronique, les conditions d'accueil et de vie des pensionnaires laissent beaucoup à désirer... Dans ce domaine social sensible, il y a certainement beaucoup de choses à rectifier, des initiatives à soutenir et à généraliser compte tenu de la viabilité de leur modèle. A l'image de l'association Bab Rayan à Casablanca qui offre à ses petits résidents non seulement le gîte et le couvert dans un vrai internat mais une école trilingue novatrice ainsi qu'un institut de formation en restauration/hôtellerie avec en prime un suivi professionnel rigoureux.

Le séisme de Al Hoceima 20 ans après...

SUR LES TRACES DES PUPILLES DE LA NATION

Le statut de pupilles de la nation sera accordé aux orphelins du séisme d'Al Haouz, après leur recensement. Mais avant de pousser un soupir tant désiré de soulagement, une question se pose : ce statut est-il une panacée ?

AMINE AMERHOUNE

Jeudi 14 septembre, un peu moins d'une semaine après le terrible tremblement de terre qui a frappé les régions d'Al Haouz et Taroudant, le roi Mohammed VI donnait des hautes instructions pour que les enfants, adolescents et jeunes (de moins de 20 ans), devenus orphelins suite au séisme, soient recensés et que leur soit accordé le statut de pupilles de la nation. Une information qui en a soulevé des vivats et des « hourras! »... Car beaucoup de Marocains, pour ne pas dire tous se faisaient un sang d'encre pour ces pauvres petits. Sur les réseaux sociaux, l'intérêt est de mise : « Mais que signifie ce statut de pupille de la nation ? », demandaient les uns. « Que l'Etat prendra en charge tout ce qui concerne les enfants jusqu'à ce qu'on soit sûrs et certains qu'ils vi-

vront bien », « Plus rien à craindre de la vie, pour les petiots ! », répondaient les autres. Une femme, sous le coup d'un feeling étrange ou d'un optimisme extravagant mais louable, a même écrit : « C'est sûr! Ces enfants deviendront de hauts dignitaires et cadres de l'Etat ». En attendant, le Canard a décidé de partir sur les traces de quelques pupilles de nation du séisme d'El Hoceima de 1994 pour savoir ce qu'ils sont devenus et s'il y a des réussites à raconter dans leurs rangs.

Elémentaire, mon cher Jilali !

Par contre, avant d'aller plus loin et de rentrer dans le vif du sujet, il est nécessaire de considérer deux choses : la première est que, bien que nous mettions ici des témoignages, il est primordial de les prendre avec des pincettes, sans les considérer comme des généralités. Ques-



Mourad Ouayou.



Le Maigret du CANARD



tion de déontologie. Peut-être reflètent-ils les positions et opinions générales, mais tout bien considéré peut-être aussi que non. Nous ne saurions en être sûrs. L'entité chargée des dossiers des pupilles de la nation est une structure militaire, la Fondation Hassan II pour les, œuvres sociales des anciens militaires et anciens combattants (OSAMAC), qui, fidèle à la réputation bien méritée de la Grande Muette, nous a envoyés balader nous et nos questions, sous prétexte du caractère militaire (l'administration en charge) de ce sujet manifestement on ne peut plus civil. Le bon sens est souvent pris en raillerie par la réalité. Quoi qu'il en soit, nous avons donc fait avec les moyens du bord, et avons questionné ceux que nous pouvions et que nous avons trouvés. Voilà, c'est dit ! La seconde considération à prendre découle directement de la première : avis général ou non, même des exceptions, même si ces témoignages recueillis ne reflètent que l'avis de ces quelques personnes dont nous vous faisons parvenir les dires, et que tous les autres sont aux anges et rendent grâce jour et nuit pour ce statut de pupille de la nation, nous, nous trouvons que c'est déjà beaucoup, qu'ils sont bien trop nombreux, et que pour ces rares personnes il faut également des solutions. Pourquoi ? C'est simple : voudriez-vous vous faire du mouron pour quelques orphelins du séisme d'Al Haouz ? La réponse, pour nous, est assurément non. Il en est hors de question, tout simplement. Et nous pensons qu'il en est de même pour vous ; les amis, tout du moins. Mais... ne vous y déterminez pas ! Leurs positions peuvent bien encore être générales (et, dans un monde idéal, elles devraient l'être jusqu'à preuve nécessaire du contraire, vu ce mutisme de l'administration concernée), ou ces positions peuvent-elles encore, vraisemblablement, dans les faits, refléter celles de l'unanimité, pour des raisons qui apparaîtraient claires comme de l'eau de roche après lecture de cet article.

Des sujets qu'il ne faut surtout pas taire !

Commençons cette descente (de la drogue du bonheur bienveillant ou de celle de l'apaisement) par le « relativement célèbre » Mourad Ouayaou, aujourd'hui trentenaire. Adopté par la nation, il est tristement connu car il détient, malheureusement, deux sombres « records », des records qu'on ne souhaiterait pas à son pire ennemi ; surtout le premier. Le premier, le plus notable donc, est (à ses dires) que c'est le seul orphelin du séisme d'Al Hoceïma à avoir perdu toute sa petite famille lors de ce cataclysme. Père, mère, fratrie (deux frères et une sœur), tous sont décédés. Seul lui en est sorti indemne. Il avait 11 ans au moment de la tragédie. « C'est un miracle que j'aie survécu, j'en suis encore parfois surpris ! », nous confia-t-il. En effet, tout ça tient du miracle, et ce seul fait de perdre toute sa famille en quelques secondes devrait faire en sorte qu'on en prenne grand soin de Mourad. Mais c'est sa grand-mère et bon pas l'administration concernée qui a pris en

charge ce pauvre miraculé... Le second record qu'il a établi, et nous ne faisons que le déduire d'après nos investigations, concerne tout ce qu'il a fait, depuis qu'il est en âge de le faire, pour faire valoir ses droits, auprès de la fondation, et le nombre de fois où on l'a rembarqué. Des lettres, des coups de fil, des déplacements sur place, sur rendez-vous ou à l'improviste, des plaintes auprès de médias, des recours, des doléances, des coups de gueule... il a tout essayé, et nous pensons que c'est l'orphelin du séisme d'Al Hoceïma qui leur a le plus tapé sur les nerfs, dans la compétition en solo (il y a eu des manifs' après le séisme ; compété en équipe) : « Tout le monde me connaît là-bas, à Rabat, Nador, partout. Une fois, on m'a même jeté dehors ! » En un mot, il serait devenu quelqu'un qu'on évite. Est-ce lui qui exagère et en demande trop ? Jamais il n'a reçu, affirme-t-il, plus de la somme prévue par le Dahir n° 1-99-191 même s'il en avait grand besoin et même si ce Dahir lui-même stipule que « lorsque les pupilles de la Nation ne disposent pas de ressources permettant de faire face à leurs besoins ou lorsque les personnes ayant légalement l'obligation de leur entretien ne sont pas en mesure d'y subvenir, l'Etat prend en charge, en tout ou en partie suivant les cas, les frais d'entretien, de santé, d'apprentissage et d'études nécessaires à leur développement normal ». L'Etat a certes pris en charge Mourad, en lui octroyant trimestriellement une somme d'environ 3.750 dirhams, soit 1.250 dirhams par mois. Mais est-ce qu'une somme pareille est à-même de garantir le développement normal d'un enfant dont les tuteurs sont en plus démunis ? Question rhétorique, bien évidemment, car à peine pourrait-elle, péniblement et à renfort de calculs précis et de parcimonie nécessaire, écarter de quelques pouces les spectres de la faim, du froid, de la soif, et des ténèbres (nourriture dans son sens le plus... dénué, vêtements, eau et électricité). C'est déjà ça, oui, mais... il n'y a pas que ça dans la vie, pour assurer le « développement normal » d'un enfant. Mourad nous donne le topo : « Cette somme ne suffit pour rien ! Pour absolument rien ! Quand je poursuivais mes études à la faculté, par exemple, qu'aurais-je pu faire avec cette somme ? Louer ? Acheter les ouvrages et les fournitures nécessaires ? Prendre un bus ou un taxi depuis Al Hoceïma jusqu'à Tétouan ? Acheter de la nourriture ? M'habiller ? Non. Cette somme ne suffit pour rien ! » Soulignons que Mourad a obtenu une licence en Droit privé l'année dernière. Toutes nos félicitations ! C'est vraiment admirable. Et ne parlons pas de bourse d'études, je vous prie ; c'est pire ! 1.350 dirhams à peu près trimestriellement et 1.800 le dernier trimestre ? A quoi ça peut bien servir ? De l'argent de poche ? (Ah ! Les deux combinées ? ! Bourse et allocation ! Hum... Un petit peu mieux, il est vrai... Mais il faut encore qu'il se serre la ceinture ! Et n'oubliez pas sa grand-mère... La gentille et démunie dame qui l'a élevé... Nous présumons qu'elle ne se nourrit ni d'herbe ni de cailloux.)



Mohamed El Malki.

Ikram, autre pupille de la nation, restée seule avec son père après la mort de sa mère lors du séisme d'Al Hoceïma, est du même avis : « Mon père a un handicap depuis le séisme et il ne peut travailler que très occasionnellement. Je poursuis actuellement mes études à la faculté, à Tétouan, et je peux vous dire que l'argent de l'allocation combiné à celui de la bourse d'études ne suffit vraiment pas du tout. Je suis souvent obligée de ne pas assister à des cours très importants rien que parce que je n'ai pas les moyens de me rendre à Tétouan. On combat, pour étudier. Et on combat, pour vivre ! » Donc, oui ! C'est possible. Mais ça reste très difficile, même avec les deux combinées : allocation et bourse d'études. Bon courage et bonne chance, Ikram ! Il t'en faudra... Et ce n'est d'ailleurs pas du montant de l'allocation que Mourad se plaignait auprès de la fondation Hassan II. Mais d'autre chose, de plus grave. L'allocation, elle, tout le monde l'accepte avec résignation. Même si tous, tous ceux qu'on a questionnés (et on ne citera pas tout le monde ici, par souci d'espace), sont d'accord qu'elle ne sert à pas grand-chose. Mais personne ne crache dessus parce que chaque petit sou compte ! Par contre, il fallait bien en parler. Car les gens, eux, pensent que hurra ! les orphelins auront toujours suffisamment de quoi vivre. Nuance : de quoi survivre. Et parfois même pas, quand il y a trop de bouches à nourrir par exemple, ou quand quelqu'un tombe gravement malade, ou lors de n'importe quelle dépense imprévue. Il faut ici savoir que ce n'est pas une allocation pour chaque orphelin, mais une allocation pour tous les orphelins d'une même famille, divisible à parts égales entre eux. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de citer les membres d'une famille de... huit ! Huit orphelins ! Patience... Bref, drôles de pupilles de nos yeux. Surtout vu leur nombre : 141 (le nombre de pupilles de la nation du séisme d'Al Hoceïma) ! 141 seulement et... pas grand-chose pour eux. La terre se met toujours en branle sous les pieds de beaucoup d'entre eux, à chaque nécessité de la vie. (Imaginez une facture d'électricité de 50

dirhams de plus que ce qu'ils ont l'habitude de payer. Ou, rêvons un peu, car cela ne coûte rien de rêver, supposons que l'un des gosses a absolument besoin d'un téléphone ou... d'un ordi ! « La cata-a... »). Soulignons ici que la Fondation aide également les pupilles scolarisées avec une allocation annuelle de 3.000 (études supérieures), 2.000 (collège ou lycée) ou 1.000 dirhams (primaire), à en croire Mourad, qui rajoute un fait important : « Parfois ils nous la donnent, parfois non. Ils nous disent alors qu'il n'y a pas de budget ». Nous ne pouvons malheureusement pas vérifier ces propos. Mais, dans tous les cas, on a certes vu rentrées d'argent plus décentes pour assurer la subsistance d'une famille.

Méchants tuteurs de pupilles de la nation !

Car l'Etat, malgré le caractère surprenant de la chose, ne prend pas en charge la famille qui accueille l'orphelin, mais seulement l'orphelin... Mais... l'orphelin il vit où ? Ben au sein d'une famille. On ne va pas le nourrir, lui, et mourir de faim, nous. Voilà une des failles des textes de loi. Comme s'ils responsabilisaient les tuteurs sans les soutenir financièrement. Cela devrait changer pour le bien des orphelins et leur épanouissement. Résumons pour voir : si le tuteur est démuné alors, tope-là ! allocation pour l'orphelin accordée. C'est ça ? ! Mais... Et le tuteur démuné, il se nourrit comment ? ! Il regarde l'orphelin manger alors que lui, lui échappent de malencontreux gargouillis d'estomac par-ci par-là, qu'il essaie de camoufler, comme dans les dessins animés ? Il lui achète des fringues et des chaussures et lui se drape d'un sac de farine (ou d'un pagne en lambeaux à la Tarzan) et va nu-pied, par respect envers l'esprit des textes de loi et le destinataire qu'ils imposent, le destinataire réel de l'allocation ? ! Cela n'a pas de sens, n'est-ce pas ? ! En fait si, les pupilles de la nation sont majoritairement des enfants de militaires, des militaires dont les épouses et enfants héritent probablement de la pension. Ces textes de loi semblent pensés pour



Le Maigret du CANARD



eux. Pas pour les sinistrés des séismes... D'où la nécessité de réviser le dispositif afin d'en adapter les dispositions à la réalité. Pour en revenir à Mourad, il faut encore énoncer deux points, les deux points essentiels qui l'ont réellement fait sortir de ses gonds. Ces deux points sont : la santé et le logement ! Pour ce qui est de la santé, quand on lui demande si la Fondation s'est révélée utile quand il en avait besoin, Mourad nous dépeint un sombre tableau en énonçant un exemple qui, pour lui, semble tout dire : « Non, ils ne servent à rien côté santé. Une fois, j'avais une opération chirurgicale à faire et j'ai envoyé mon cousin à la Fondation pour qu'ils viennent l'assister. Ils lui ont répondu qu'ils ne pouvaient rien faire pour moi ! » Quant au logement, à lui seul c'est toute une histoire. En résumé, à un moment, la Fondation lui a donné le loisir de choisir ce qu'il voulait : un agrément de transport ou un logement. Mourad, souhaitant alors et souhaitant toujours aller le plus loin dans ses études, opta pour l'agrément de transport. « Avec une rentrée d'argent stable, je pourrais continuer mes études sans stress ! », s'est-il alors extasié. C'était super. Mais les mois passaient et toujours aucun agrément en vue. En allant se renseigner auprès de l'administration civile en charge de ce type de dossier, on lui répondit : « Non ! Non ! Aucun Mourad Ouayaou d'inscrit chez nous ! » Sentant qu'il allait probablement se faire duper, Mourad se rabattit sur ce qu'il pouvait le plus facilement atteindre : le logement. Il en informa donc la fondation : « La Fondation a alors envoyé un expert chargé de définir combien il faudrait pour bâtir mon logement. Ce dernier a estimé les coûts à environ 13 millions de centimes. La Fondation m'a envoyé, plusieurs mois après, la somme ridicule de 10.000 dirhams. C'est ce qu'elle voulait dire par le mot logement ». On commence à comprendre un peu pourquoi Mourad s'était mis en mode Taz, le diable de Tasmanie... Furax!, qu'il était.

Plus on est d'orphelins, moins on rit...

L'histoire qui suit est pour le moins émouvante. Alors que nous bavardions avec Salma El Malki, une pupille de la nation du séisme d'Al Hoceïma, et qu'elle venait de nous dire qu'elle recevait trimestriellement de la part de la Fondation la maigre somme d'environ 950 dirhams entre autres doléances concernant la santé et le logement («après le séisme nous avons vécu trois ans dans une tente», a-t-elle déclaré par exemple), un calcul rapide au déclenchement inconscient nous a permis de comprendre et de nous écrier : « Vous êtes donc quatre orphelins dans votre famille ! » Et comme nous nous trompions... « Quatre ?, répondit-elle en riant, non huit ! Nous sommes huit orphelins. Et c'est notre grand frère qui a quitté ses études à Oujda pour revenir à la maison et prendre soin de nous ? » Et quel âge avait ce grand frère pour venir prendre en charge sept orphelins ? « Il

avait alors 25 ans ». Un héros ! A 25 ans faire ça ? ! C'est assurément avec lui qu'il faut parler, Salma. Mets-nous en contact et oust ! Allez, du balai ! Et sans rancune. « Ha, ha ! Non, aucune rancune ! Je l'aime énormément, mon grand frère. Et c'est vrai que c'est quelqu'un d'extrêmement louable ! C'est d'ailleurs lui qui sait tout... »

Elle n'avait pas tort. On a trouvé en Mohamed El Malki un autodidacte, très instruit, connaissant les textes de loi par cœur et fort aimable en passant. Il avait même créé des regroupements de familles sinistrées, dans la commune rurale d'Imrabten, chose qui leur a permis de se voir octroyés, eux et plus de 600



autres familles de la même commune, de bons logements de 100 mètres carrés chacun : « Notre commune est la seule à avoir reçu des logements décents. Les autres ont eu droit soit à des logements économiques, soit à de l'argent, 30.000 dirhams par famille, soit à des aides en nature pour reconstruire : 10 tonnes de ciment, je ne sais plus combien de fer... Certains ont vendu ces matériaux pour pouvoir subvenir à leurs besoins. Les gens doivent toujours penser à s'organiser, à s'instruire et à faire preuve de patience pour faire valoir leurs droits ». Et non, il ne suivait pas des études de droit, ce brave jeune homme, mais des études de Beaux-Arts. Et il a passé quelque temps en prison pour ses manifestations... Ce n'était pas une sinécure. Pour ce qui est des pupilles de la nation, nous nous permettons de résumer ses propos : les allocations accordées sont très basses, surtout pour les jeunes qui doivent poursuivre leurs études ailleurs, le droit aux soins de santé quasiment inexistant (il déclare : « Mais oui, certains en ont profité, dans d'autres hôpitaux que les hôpitaux militaires ») sauf si on se rend dans les hôpitaux militaires et donc qu'on peut s'y déplacer (« très peu ont déjà profité de ce genre de soins », dit-il), et pour l'emploi, la Fondation intercède surtout pour les fonctions dans la police, la gendarmerie, l'armée (« Je connais une dizaine de pupilles de la nation ayant accédé à ce types de fonction. Mais je n'en connais aucune ayant accédé à un autre type de travail dans l'administration »).

En parlant d'emploi !

Les textes de loi assurent que les pupilles de la nation sont priorisés pour l'accès aux fonctions publiques. Ils ont en fait droit à des quotas. Il nous fallait donc chercher des gens qui ont beaucoup postulé à des emplois dans l'administration; hors métiers susmentionnés qui ne sont



Abdelkbir El Omari.

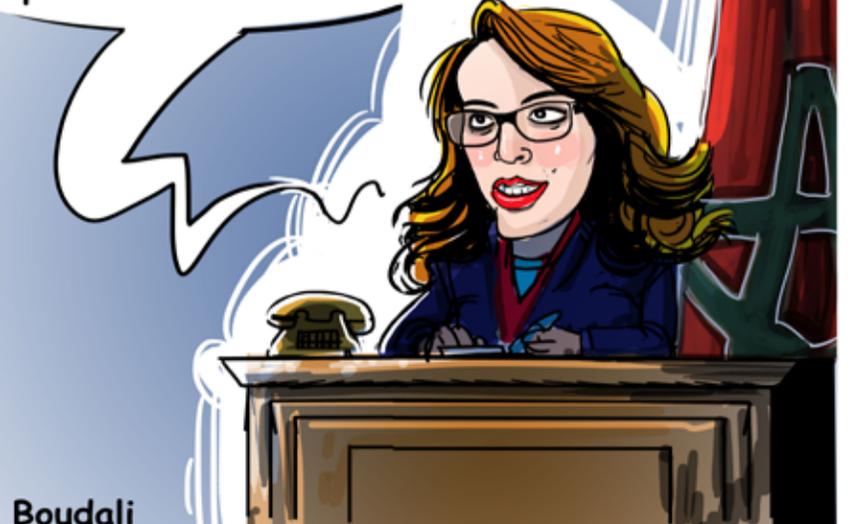
pas faits pour tout le monde pour des raisons de capacité ou d'idéaux particuliers (car oui, la Fondation peut être très utile pour intégrer les métiers des forces de l'ordre) ; nous nous sommes donc orientés vers les enfants de militaires devenus pupilles de la nation, afin de savoir si les pupilles de la nation risquent le chômage à long terme (car le séisme d'Al Hoceïma ne remonte qu'à 2004), et nous avons trouvé plusieurs cas, dont

deux très parlants, d'enfants de martyrs de guerre (pour la défense de la nation). Abdelkabar El Omari, 39 ans, pupille de la nation, travaille comme agent de sécurité, 12 heures par jour, pour nourrir ses deux enfants et son épouse. « Même mon jour de repos est tronqué de moitié car je travaille 6 jours par semaine, trois fois la nuit et trois fois le jour.

Ce sont des conditions très pénibles, mais il faut bien nourrir ses enfants », nous confia-t-il. Ce dernier a un diplôme étatique de maintenance informatique et, depuis le temps, il a des fois postulé pour travailler dans l'administration (douanes, communes, auxiliaires d'autorité...), sans aucun succès. Tout ce que lui trouve la Fondation, qui contacte l'ANAPEC, c'est ce type de travaux. « Je travaille maintenant dans un chantier qui sera fini dans quelques mois, et je devrais alors me chercher un autre emploi », lâche-t-il avec une amertume très sensible. La stabilité, il ignore ce que c'est ! Quant à El Houcine, notre second exemple, qui préfère que ne soit pas mentionné son nom de famille. Titulaire d'une licence de littérature, il a plusieurs fois tenté de travailler dans l'administration, surtout dans l'enseignement. Mais, à 36 ans aujourd'hui, il est célibataire, encore au chômage, et habite avec ses cousins depuis le décès de sa mère. ▶

La maire RNI de Rabat Asmaa Rhlalou refuse de démissionner

C'est encore tôt !
Le spectacle vient à
peine de commencer...



Boudali



Bec et ONGLES



Le Maroc décroche enfin
le mondial 2030

Et le rêve devint réalité

L'édition 2030 du mondial aura lieu au Maroc, en Espagne et au Portugal. Mais aussi dans trois pays d'Amérique Latine où se joueront à titre symbolique les trois premiers matches.



Une candidature tripartite solide qui fait sens...

« Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a le grand plaisir d'annoncer au peuple marocain que le Comité exécutif de la FIFA vient de retenir à l'unanimité le dossier Maroc-Espagne-Portugal comme candidature unique pour l'organisation de la Coupe du Monde 2030 de football ». C'est en ces temps qu'un communiqué du cabinet royal rendu public le mercredi 4 octobre dans l'après-midi, a annoncé la belle nouvelle que tout un pays attendait depuis longtemps. Et qui a empli de joie et de fierté le peuple et son roi. Avec la décision du Comité exécutif de la Fédération Internationale de Football (FIFA), le Maroc réalise un vieux rêve à force de détermination et de persévérance après avoir essuyé cinq échecs. Il faut dire que le royaume a appris de ses erreurs liées notamment à la faiblesse de ses dossiers techniques pour mettre toutes les chances de son côté en investissant dans des stades de qualité aux normes. L'expérience du Maroc en matière d'organisation des événements sportifs continentaux a aussi joué en sa faveur. Bingo ! Cette fois est la bonne. Il faut reconnaître aussi que le ticket formé par le Maroc avec l'Espagne et le Portugal, deux pays européens amis et voisins qui entretiennent d'excellentes relations, est une idée géniale. Cette candidature tripartite, comme l'avait si bien souligné le souverain dans sa lettre l'annonçant « sera celle de la jonction entre l'Afrique et l'Europe, entre le nord et le sud de la Méditerranée, et entre les mondes africain, arabe et euro-méditerranéen ». L'édition 2030 du mondial a toutefois la particularité de se dérouler sur trois continents et non pas sur deux (Europe et Afrique) comme prévu initialement. La FIFA a décidé de faire jouer les trois premiers matches en Amérique Latine dont les pays ont soumissionné au mondial 2030. L'Uruguay, l'Argentine, le Chili et le Paraguay ont en effet présenté une candidature commune pour organiser toute la compétition en mettant en avant un atout symbolique : célébrer en terre américaine le centenaire du Mondial accueilli en 1930 par l'Uruguay. Une coupe du monde, trois continents! Une première qui fera certainement date !

Asmaa Rhlalou, maire en sursis de Rabat

Le poste et les potes



Une équipe du Canard a interviewé la maire en sursis de Rabat Asmaa Rhlalou après avoir été invitée par le président du RNI à démissionner si elle ne veut pas coopérer en bonne intelligence avec les élus de la majorité.

Comment avez-vous fait pour réussir l'exploit de perdre rapidement votre majorité en vous mettant à dos tous les élus ?

C'est l'expression de mon talent politique inégalable arrivé à maturité. Mon point fort c'est cela, mettre et les élus de l'opposition et de la majorité d'accord pour décider de me virer comme une malpropre.

Allez-vous démissionner comme cela vous a été clairement demandé ?

Vous rigolez ou quoi ? Jamais de la vie ! On ne vire pas une maire de mon envergure qui fait l'actu tous les jours par ses décisions unilatérales mais spectaculaires comme la taxation à forte dose des cafetiers ou le retour du « sabot » dans la capitale. On ne se débarrasse pas comme d'une mini-jupe usée de Asmaa Rhlalou qui, je le signale, n'a pas encore déployé toute ma capacité de résistance. Et puis la loi est de mon côté...

Mais encore ?

Selon la charte communale, il fait avoir consommé la moitié de son mandat d'une durée de 6 ans pour qu'un président du conseil municipal soit destitué selon la règle des 2/3 des membres. Ce n'est pas encore le cas pour moi. Résultat : Mes gentils adversaires doivent encore me supporter pour au moins une belle et longue année. Je leur souhaite bien du plaisir et surtout de l'endurance dans ce marathon communal de toutes les surprises qui s'annonce.

C'est donc l'impasse...

Ce sont mes détracteurs qui sont dans l'impasse. Pas moi. Ce sont eux qui vont devoir se donner en spectacle. Pas moi. Comme je vous l'ai dit, on ne se débarrasse pas facilement de Asmae Rhlalou qui reste droite dans ses escarpins à talon aiguille. Je les tiens par là où ça fait mal. Je sens qu'on va encore s'amuser.

Mais on ne veut plus de vous y compris le président du RNI comme maire de Rabat...

Mon élection comme cheftaine de la capitale non pas au parti auquel je ne dois rien mais à mes qualités intrinsèques d'élue joyeuse qui aime la vie et la mairie. Je ne reconnais donc ni le président du parti ni ses lieutenants courtisans.

A ce point ?

Je suis une maire qui plane et échappe à toute influence de type partisane. La superwoman de la démocratie locale que le Maroc ait jamais eu c'est moi et ils doivent me respecter pour cela au lieu de chercher à se débarrasser de ma gouvernance pétaradante.

On dit que vous avez un petit grain de folie. Est-ce vrai ?

Ce n'est pas vrai. Je suis une grande folle, championne toutes catégories, disposée à mener la maire de toutes les batailles pour s'accrocher à son poste qu'elle doit aux vrais potes. ▀

LA MAIRIE DE PARIS DEMANDE À MACRON DE DÉCLARER LA GUERRE AUX PUNAISES DE LIT...

FRANÇAISES, FRANÇAIS, COMME VOUS LE SAVEZ, NOTRE PAYS A ÉTÉ ENVAHIE PAR UNE PUISSANTE ARMÉE DE PUNAISES DE LIT



EN CHEF DE GUERRE D'UN PAYS PARTOUT DÉFAIT, J'AI DÉCIDÉ DE SIGNER COURAGEUSEMENT L'ACCORD DE CAPITULATION



Tribune LIBRE



**Par Oleg
Nesterenko ***

«L'ACCORD CEREALIER»

LES SOMMETS DU CYNISME

Si dans l'antiquité le terme « cynisme » était directement associé à l'école philosophique grecque d'Antisthène qui prônait des valeurs telles que l'humilité, la vertu et la sagesse - soit parfaitement saines - notre époque n'a rien retenu du passé et n'a transformé ce noble terme qu'en mépris profond et qu'en absence de morale.

Le mépris et l'immoralité, jumelés à une profonde hypocrisie, devenus des normes dans le monde politique actuel - on les retrouve pleinement aujourd'hui dans le cadre de l'une des plus importantes machinations de la dernière décennie organisée par les décideurs du monde Occidental : « l'Initiative pour le transport sécuritaire des céréales et des aliments à partir des ports ukrainiens », plus communément connue comme « l'Initiative céréalière de la mer Noire » ou « l'Accord céréalière ».

Afin de comprendre la réalité et d'avoir une vision claire de « l'Accord céréalière » en question, voyons les éléments, d'une part, visibles et largement diffusés auprès de l'opinion publique mondiale et, d'autre part, ceux soigneusement dissimulés, car en totale opposition avec la partie visible de l'iceberg : le rôle réel des céréales ukrainiennes et russes sur la scène internationale; les véritables répercussions préméditées des sanctions occidentales antirusse vis-à-vis du marché mondial des céréales, légumineuses et engrais agricoles; les réels rapports ukraïno-occidentaux dans le cadre de « l'Accord céréalière » et le rôle-clé sous-jacent des grands groupes occidentaux.



Le rappel des faits

Dès le déclenchement de « l'opération militaire spéciale » russe en Ukraine (terme emprunté par les Russes aux Américains qui l'utilisent depuis des décennies), le 24 février 2022, les côtes ukrainiennes de la mer Noire sont devenues la zone des hostilités, empêchant ainsi le bon déroulement des exportations par voie maritime des denrées alimentaires ukrainiennes. Craignant le débarquement des Russes, l'Ukraine a miné ses eaux côtières, rendant ainsi la circulation maritime impossible.

Le monde occidental américano-centrique s'est immédiatement « révolté », accusant la Fédération de Russie de vouloir provoquer la famine à l'échelle mondiale, en prenant en otage les pays les plus pauvres, vu que l'Ukraine est considérée comme l'un des principaux exportateurs de céréales au monde. Charles Michel, le président du Conseil européen, a parfaitement résumé la position occidentale dans sa déclaration datant de début juin 2022 : « La Russie est la seule responsable de cette crise alimentaire ! ».

En ne négligeant pas le rôle de l'Ukraine vis-à-vis du marché céréalière mondial, dont le pays a, notamment, été le principal fournisseur de blé au Liban, à hauteur de 80%, et afin d'assurer la continuation des exportations des denrées alimentaires ukrainiennes, le 22 juillet 2022, la Russie a pris des engagements vis-à-vis de l'ouverture et de la sécurisation d'un couloir maritime dans la mer Noire, ouvert pour l'Ukraine sous le contrôle

conjoint de la Turquie et de l'ONU qui devaient assurer sa non utilisation par l'Ukraine à des fins militaires. Un an après, le 18 juillet 2023, la Russie a stoppé sa participation dans « l'Initiative céréalière de la mer Noire » d'une manière unilatérale et les exportations céréalières ukrainiennes via la mer Noire ont pris fin.

L'indignation du monde Occidental

Le jour même, Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, a condamné la décision de Moscou : « Je condamne fermement la décision cynique de la Russie de mettre fin à l'initiative céréalière de la mer Noire, malgré les efforts des Nations unies et de la Turquie. L'UE s'efforce de garantir la sécurité alimentaire des populations vulnérables de la planète ».

L'ambassadrice américaine à l'ONU, Linda Thomas-Greenfield s'indigne : « La Russie joue à des jeux politiques [...] et prend l'humanité en otage » et condamne « acte de cruauté ». De son côté, Jake Sullivan, conseiller du président Joe Biden, déclare : « La Russie a tourné le dos à la fourniture aux pays du Sud, d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie la nourriture indispensable à des prix abordables ». Le secrétaire d'État américain Antony Blinken qualifie d'immoral le retrait de la Russie de l'initiative de la mer Noire. À son avis, tous les pays du monde devraient voir que la Russie est « responsable du refus de nourriture aux personnes qui en ont désespérément

besoin dans le monde entier ».

Le porte-parole de Rishi Sunak, premier ministre britannique, annonce : « si la Russie ne renouvelle pas l'accord, elle privera des millions de personnes d'un accès vital aux céréales ». Hanke Bruins Slot, ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas, condamne à son tour : « Utiliser la nourriture comme arme (contre les pays pauvres) » est « immoral ». La porte-parole adjointe du gouvernement allemand, Christiane Hoffmann a appelé Moscou à « ne pas faire supporter les conséquences de ce conflit par les plus pauvres de la planète ».

Pour sa part, le président français, Emmanuel Macron, déclare que Poutine a commis « une énorme erreur » et que « nous voyons très clairement que la Russie a décidé (...) d'affamer des pays déjà en difficulté (...) la Russie doit cesser son chantage sur la sécurité alimentaire mondiale ».

Le portugais Antonio Guterres, patron actuel de l'ONU, annonce de son côté : « Des centaines de millions de personnes font face à la faim. Ils vont en payer le prix ».

Guère besoin de rajouter d'autres déclarations pleines de nobles motivations et d'indignations venues du fond des âmes révoltées des responsables politiques occidentaux : la liste est très longue et parfaitement unanime dans sa condamnation de « la barbarie de la Russie qui a décidé d'affamer la planète ».

Après avoir contemplé en détail les déclarations de ceux qui se réclament du « camp du bien face au mal », voyons en détail la réalité. La réalité qui est à l'opposé de la rhétorique occidentale et qui démontre sans équivoque que l'intégralité des propos indignés évoqués n'est qu'une forme de dégénérescence morale et de cynisme jumelés à une profonde hypocrisie.

Les termes de « l'Accord céréalière »

En parlant de « l'Accord céréalière », de quoi s'agit-il exactement ? Cet accord était le produit d'une négociation quadripartite sur les exportations de céréales et autres produits agricoles ukrainiens depuis les trois ports de la mer Noire : d'Odessa, de Tchernomorsk et de Ioujniy. Négociation, suivie d'une signature du document en deux volets, le 22 juillet 2022, d'une part, par la Russie, la Turquie et les représentants de l'ONU et, d'autre part, par l'Ukraine, la Turquie et l'ONU. Comme mentionné auparavant, la Russie s'est engagée à ouvrir un couloir maritime sécurisé permettant le passage des navires marchands entre lesdits ports ukrainiens et le détroit du Bosphore en Turquie. De l'autre côté, les représentants de l'ONU, de la Turquie et de la Russie s'engagent à inspecter les navires transportant des céréales et à garantir qu'ils ne transportent pas de munitions ni d'armes à destination de l'Ukraine.



Tribune LIBRE



Cela étant, les éléments énumérés ne sont que la première partie de l'accord signé. Il existe également, en contrepartie, le deuxième volet de l'accord : « le Protocole d'accord entre la Fédération de Russie et le Secrétaire de l'ONU sur la promotion des produits alimentaires et des engrais russes sur les marchés mondiaux » - un mémorandum signé pour une durée de 3 ans entre la Russie et l'ONU qui prévoit l'engagement de l'ONU dans le processus de suppression des entraves mises en place par l'Occident collectif vis-à-vis des exportations de produits alimentaires, dont les céréales, et les engrais russes. Cette seconde partie de l'accord concerne donc les intérêts russes et est constituée de 5 exigences de Moscou qui ont reçu une approbation tacite de principe des parties directement concernées, mais non-signataires durant la négociation qui a eu lieu.

Quelles sont ces exigences ?

1. La reconnexion de la banque russe Rosselkhozbank au SWIFT.
 2. Le déblocage des avoirs et des comptes tenus à l'étranger des entreprises russes liées à la production et au transport de produits alimentaires et d'engrais.
 3. La suppression des restrictions vis-à-vis de l'exportation vers la Russie des machines agricoles et pièces détachées.
 4. La restauration et la remise en service du pipeline d'ammoniac Togliatti-Odessa.
 5. La levée des restrictions sur l'assurance et la réassurance des navires marchands russes, ainsi que la levée de l'interdiction de leur accès aux ports maritimes.
- La condition sine qua non de la poursuite du respect de l'accord par le signataire russe était l'exécution de l'intégralité de ces points : non seulement ceux de la première partie qui est en faveur de l'Ukraine, lui apportant des revenus directement investis dans la guerre contre la Russie, mais également de la seconde partie qui est au bénéfice de Moscou.

La signification des exigences russes

Examinons les détails des cinq exigences russes et, surtout, leur réelle signification.

1. La reconnexion de la banque russe Rosselkhozbank au SWIFT (Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication) signifierait la levée, au moins partielle, des sanctions contre la banque russe Rosselkhozbank - la banque clé dans le cadre des transactions financières au niveau des exportations russes du secteur

agroalimentaire. En privant l'intégralité des banques russes de l'accès au SWIFT, c'est bien d'une manière délibérée que l'Occident collectif a mis en place, de ce fait, des restrictions qui privaient automatiquement une partie du monde des céréales et engrais agricoles de la production russe et dont plusieurs dizaines de millions de personnes sur la planète dépendent directement. Les transactions interbancaires ainsi interdites, ce sont les paiements aux russes et donc les achats par les intéressés qui sont devenus impossibles.

2. Le blocage des avoirs et des comptes tenus à l'étranger des entreprises russes liées à la production et au transport des produits alimentaires et des engrais agricoles était une mesure non seulement pour empêcher les transactions d'achat et vente de céréales et de fertilisants russes, ainsi que leur transport vers les pays-acheteurs, mais également pour imposer une grave entrave au développement futur du secteur agricole et à la production des engrais en Russie : les fonds importants confiés par les entreprises russes des secteurs concernés à des banques occidentales ont été spoliés.

En cas de réussite de cette initiative, le résultat direct espéré par le camp « atlantiste » devait être néfaste pour le secteur agricole et l'industrie des engrais russes, soit une importante récession des secteurs en question et une réduction considérable de la production et donc des exportations à l'avenir. Le fait que les pays-acheteurs traditionnels qui en dépendent directement seraient confrontés à une grave pénurie non pas ponctuelle pour les années de guerre, mais à très long terme, n'a pas été jugée digne d'intérêt par les décideurs occidentaux.

3. Pendant les trois dernières décennies, la Fédération de Russie était un grand acheteur de machines et d'équipements agricoles de fabrication occidentale. Ce qui a eu comme conséquence d'installer une réelle dépendance vis-à-vis des pièces détachées nécessaires au bon fonctionnement des appareils occidentaux.

L'objectif direct du blocage des ventes des pièces de rechange est la mise maximale hors état de service des machines et du matériel agricole vendus aux Russes et, par conséquent, une baisse drastique des récoltes russes avec les conséquences ultimes néfastes déjà mentionnées.

Il s'est avéré factuel pour les acteurs économiques du monde non-occidental : il est devenu dangereux de travailler avec les entreprises occidentales au risque de connaître de graves problèmes vis-à-vis des chantages économiques et commerciaux orchestrés en permanence par des élites « atlantistes » qui détruisent,

par la même occasion, la réputation des acteurs économiques occidentaux qui ont, par le passé, été considérés comme fiables. La Fédération de Russie, comme le reste du monde, tire les conclusions et prend ses dispositions pour l'avenir. Depuis plus d'un an les Russes ont enclenché le processus de substitution du matériel « toxique » (de même que pour d'autres secteurs, dont l'aéronautique), néanmoins, étant pris au piège, il s'est avéré nécessaire de forcer l'adversaire à faire des concessions pour minimiser les retombées négatives sur le secteur agricole. La suppression des restrictions vis-à-vis de l'exportation vers la Russie des machines agricoles et, surtout, des pièces détachées était donc incluse dans les exigences russes dans le cadre de « l'Accord céréalier ».

4. En ce qui concerne le pipeline d'ammoniac Togliatti-Odessa (Russie-Ukraine). Dès le début de l'opération militaire russe, le transit d'ammoniac via ce pipeline stratégique d'une longueur totale de 2417km, construit de 1975 à 1981 - le plus long pipeline d'ammoniac au monde - a été stoppé par l'initiative ukrainienne.

Le 16 septembre 2022, le président ukrainien Vladimir Zelensky a posé ses conditions de rétablissement de l'acheminement d'ammoniac russe : un échange de prisonniers selon la formule « tous contre tous ». Malgré le plus important échange de prisonniers de guerre dans le conflit en cours qui a suivi, le 22 septembre 2022 (Kiev a reçu 215 de ses combattants, dont les membres des bataillons ultra nationalistes et néonazis) - la reprise du transport d'ammoniac via le pipeline n'a jamais eu lieu. La déclaration du président Zelensky précédant l'échange de prisonniers était, tout simplement, mensongère.

Huit mois plus tard, le 5 juin 2023, les forces armées ukrainiennes ont fait exploser plusieurs sections du pipeline se situant dans la région de Kharkov. Selon les spécialistes, les réparations des dégâts causés à l'infrastructure prendront de 30 à 90 jours, sous condition de la sécurisation de la zone des travaux. Ainsi, Kiev a pris ses dispositions pour la non remise en service immédiat en cas d'une obligation de l'engagement politique future dans ce sens.

Quelle est l'importance de ce pipeline? L'importance de cette infrastructure est d'ordre stratégique pour le marché international des fertilisants et ne peut être sous-estimée en tant qu'outil de la lutte contre la faim à l'échelle mondiale. Avec sa capacité de transport allant jusqu'à 2,52 millions de tonnes d'ammoniac par an, les engrais agricoles produits avec sont en mesure de faire pousser des cultures en quantité suffisante pour nourrir près de 45 millions de personnes par an, sans le recours à des importations alimentaires.

Si avant l'explosion du pipeline, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres a fait des déclarations sur l'importance de sa préservation et de la continuation de son fonctionnement - depuis son sabotage, l'ONU reste silencieuse au sujet de sa restauration. Ce silence pourrait paraître étonnant, mais il ne l'est pas : tout au long des dernières années il a été démontré à maintes reprises que les fonctions-clés dans l'administration de l'Organisation des Nations Unies sont occupées par des personnes soumises à la volonté du camp occidental américano-centrique, dont Antonio Guterres lui-même fait partie.

5. La dernière exigence russe est la levée des restrictions sur l'assurance et la réassurance des navires marchands russes, ainsi que la levée de l'interdiction de leur accès aux ports maritimes soumis aux sanctions.

Il faut rappeler que ce n'est pas une simple possession de navires marchands qui permet de réaliser le transport maritime de marchandises (cargos), mais toute une série d'éléments-clés interdépendants, dont l'assurance maritime. Et, d'une manière traditionnelle, ce sont les entreprises occidentales qui dominent ce marché (dont le montant global du marché mondial a atteint 35,8 milliards USD en termes de primes d'assurances en 2022). De même que pour les banques russes qui ont été privées de l'accès au SWIFT, les navires marchands sous pavillon russe ont vu s'interdire les assurances, dont ils bénéficiaient auparavant, ce qui est une grave entrave directe à l'exportation des céréales et engrais agricoles russes.

Malheureusement pour l'initiative morbide des décideurs de l'Occident américano-centrique, la Russie contourne très efficacement les sanctions illégales selon le droit international, en utilisant ce que les Occidentaux appellent la flotte « grey » et « dark » (création d'entreprises internationales du secteur maritime hors Russie, principalement au Panama, Libéria et Iles Marshall ; l'acquisition de navires sous anonymat, ...).

En ce qui concerne la levée de l'interdiction de l'accès des navires russes aux ports maritimes occidentaux, ce n'est pas vraiment le rétablissement du commerce russo-occidental que vise la Russie dans ses exigences, mais le déblocage et le départ des navires russes illégalement immobilisés dans les ports occidentaux. ▀



Le MIGRATEUR



Investiture refusée à Alberto Núñez Feijóo

Pedro Sanchez garde toutes ses chances...

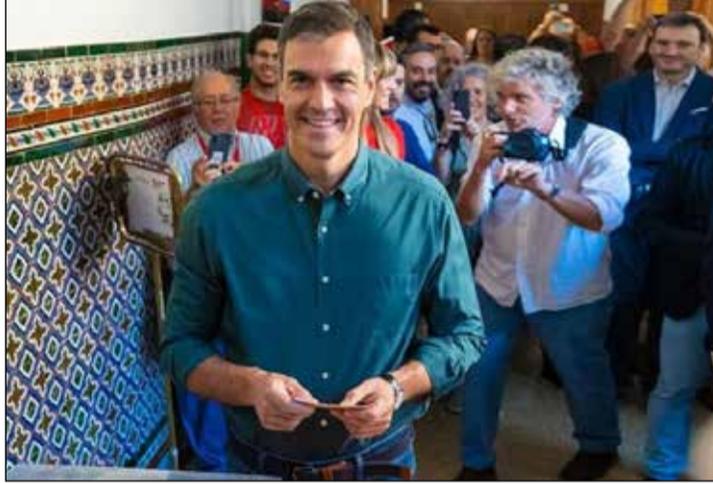
Après l'échec la semaine dernière du chef de la droite à obtenir une majorité au Parlement, le roi Felipe VI a chargé ce mardi 3 octobre la leader socialiste, Premier ministre sortant, de présenter sa candidature.

Alberto Núñez Feijóo ayant échoué à obtenir l'investiture du Parlement, place désormais au tour de Pedro Sánchez de tenter d'être investi chef du gouvernement espagnol. Et il conserve toutes ses chances de réussite. Sans grande surprise, le chef du Parti Populaire (PP, droite), Alberto Núñez Feijóo arrivé en tête des législatives du 23 juillet, mais sans majorité claire, a échoué mercredi 26 septembre à se faire investir Premier ministre par les députés. Après ce premier revers, le leader des conservateurs a de nouveau perdu vendredi 28 septembre un deuxième vote où seule une majorité relative lui aurait suffi. Obtenant 172 voix sur 350 - celles du PP, de l'extrême droite

et de deux petits partis -, il a vu sa candidature rejetée par 177 autres députés, membres du Parti socialiste, de l'extrême gauche et de partis régionalistes.

La voie est désormais libre pour Pedro Sanchez qui conserve des chances de réussite. Pour d'obtenir la confiance des députés, il devra toutefois décrocher le soutien crucial des indépendantistes catalans, qui exigent en échange une mesure d'amnistie très contestée des séparatistes toujours poursuivis, dont l'ancien président catalan Carles Puigdemont qui a fui la justice espagnole en s'offrant depuis six ans un exil en Belgique.

Des négociations très délicates s'annoncent désormais pour Pedro Sánchez, appelé à trou-



Le pouvoir va-t-il lui sourire de nouveau ?

ver trouver une combinaison intégrant les indépendantistes sans déclencher de d'opposition au sein de son propre parti. Optimiste sur sa reconduction au pouvoir, le Premier ministre sortant, qui a déjà gracié en 2021 les indépendantistes condamnés à la prison pour l'organisation du référendum illégal en 2017, ne s'est pas exprimé officiellement sur cette amnistie mais a promis

d'être «cohérent avec la politique de retour à la normale» en Catalogne qu'il a appliquée depuis son arrivée au pouvoir en 2018.

Le chef de file du PSOE, au pouvoir depuis 2018, a jusqu'au 27 novembre pour être reconduit au pouvoir par le Parlement. Faute de quoi, un nouveau scrutin sera naturellement convoqué pour la mi-janvier. ▶

Le président tunisien crache sur l'aide européenne

Se montrant ferme, Kaïs Saïed a indiqué, lundi 2 octobre, que son pays refusait les fonds alloués par l'Union européenne à son pays dans le cadre de la lutte contre l'immigration irrégulière.

« La Tunisie, qui accepte la coopération, n'accepte pas tout ce qui s'apparente à de la charité ou à de la faveur, car notre pays et notre peuple ne veulent pas de la compassion et ne l'acceptent pas quand elle est sans respect », a annoncé la présidence tunisienne dans un communiqué. Kaïs Saïed justifie le rejet de cette subvention à la fois en raison de son montant, qualifié de « dérisoire », mais aussi « parce que cette proposition va à l'encontre » d'un accord signé à Tunis en juillet par les deux parties et « de l'esprit qui a régné lors de la conférence

de Rome » le même mois. Coté compensation financière, Kaïs Saïed s'attendait à plus surtout que son pays traverse la pire crise économique et sociale de son histoire récente

La Commission européenne avait révélé le 22 septembre son intention d'allouer « rapidement » les fonds prévus dans le cadre de l'accord avec la Tunisie afin de faire baisser les arrivées de migrants depuis ce pays. Dans le détail, sur les 105 millions d'euros d'aide annoncée, quelque 42 millions d'euros devaient être rapidement débloqués. Auxquels s'ajoutent 24,7 millions d'euros déjà prévus dans le cadre de programmes en cours.

La Tunisie est, avec la Libye, le principal point de départ des milliers de migrants qui traversent la Méditerranée centrale vers l'Europe, et arrivent en Italie. Confrontée à un déferlement incessant de migrants sur ses côtes, la coalition dirigée par la première ministre Giorgia Meloni a adopté une série de mesures pour accélérer les procédures d'expul-



La présidente de la commission européenne Ursula Von Der Leyen avec Kaïs Saïed en Tunisie.



Des migrants en route vers l'île de Lampedusa...

sion de clandestins ne pouvant invoquer le droit d'asile. L'Italie a aussi conclu une série d'accords, avec la Tunisie et l'Égypte, pour faciliter les rapatriements. Le dispositif compte un centre de rapatriement «ac-

célé» installé en Sicile pour accueillir les migrants irréguliers avant de les renvoyer. L'Italie considère notamment la Tunisie comme un « pays sûr », ce qui ne donne pas droit à une protection internationale à ses

le Canard Libéré

Journal satirique marocain paraissant le vendredi

Rue Ibnou Katir résidence
Al Mawlid II Imm. D RDC n°4
Maârif - Casablanca -
Tél : 0522 23 32 93
Fax : 0522 23 46 78
E-mail : contact@lecanardlibere.com
Site web : www.lecanardlibere.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
ET DE LA RÉDACTION

Abdellah Chankou
a.chankou@lecanardlibere.com

RÉDACTEUR EN CHEF

Abdellah Chankou

RÉDACTION

Jamil Manar

Abdelkarim Chankou

Saliha Toumiet Ahmed Zoubair

CORRESPONDANT EN FRANCE
ET EN EUROPE

Samir Berhil
s.berhil@lecanardlibere.com

CARICATURES

Boudali, Zag

SERVICE COMMERCIAL

Laila Lamrani Amine
Chaimaa El Omari Naïb

WEBMASTER

Larbi Larzaoui

INFOGRAPHIE

Yahia Kamal

LOGISTIQUE

Youssef Roumadi

SERVICE COMPTABILITÉ

Essaadia HAKANI

Impression

Maroc Soir

DISTRIBUTION

Sapress

DOSSIER PRESSE

Aut. 51/06

DÉPÔT LÉGAL

2007 / 0025

ISSN 2028-0416

ressortissants. A en croire la Commission européenne, l'aide doit notamment servir à la remise en état de bateaux utilisés par les garde-côtes tunisiens. Elle aura aussi pour but d'améliorer la coopération avec des organisations internationales, à la fois pour la « protection des migrants », et pour des opérations de retour de ces exilés depuis la Tunisie vers leurs



Can'Art et CULTURE



La Bienalsur s'invite au Musée national de la photographie de Rabat

AMINE AMERHOUNE

Depuis ce mardi 3 octobre, le Musée national de la photographie de Rabat accueille l'exposition "Entre temps et espace", entrant dans le cadre de la Biennale internationale d'art contemporain (Bienalsur), initiée par l'Université argentine "Tres de Febrero". L'occasion pour 17 artistes-photographes du Maroc et d'Amérique latine d'exposer leurs

œuvres. « Entre temps et espace », dont le commissariat est conjointement assuré par Diane B. Wechsler et par le Marocain Soufiane Er-Rahoui, dévoile des œuvres de 10 artistes d'Amérique latine (Argentine, Chili, Pérou, Mexique, Brésil et Colombie) et de 7 Marocains. Côté marocain, on trouve Carolle Bénitah (Franco-Marocaine), Amine El Gotaibi, Fatima Mazmouz, Hakim Benchekroun, Mehdy Mariouch, Lamia Naji et Khalil Nemmaoui. Et pour les artistes originaires d'Amérique

latine, il s'agit de Hugo Aveta, Ananké Asseff, Marcela Bosch et Adriana Lestido (Argentine), Rogelio Séptimo (Mexique), Aline Motta (Brésil), Oscar Muñoz (Colombie), Celeste Rojas Mugica (Argentine-Chili), Carolina Cardich et Luz María Bedoya (Pérou).

Diana Wechsler déclare au sujet de l'exposition : « Nous circulons entre deux dimensions: le temps et l'espace. Aujourd'hui, nous nous déplaçons entre elles à travers différents genres d'expériences - parfois face à face,



parfois virtuelles - qui provoquent leur dislocation, menant à l'installation d'autres façons de configurer le 'réel'. Certaines expériences résonnent dans d'autres et provoquent des altérations de la notion de 'réalité' ». A noter que la Bienalsur est un projet culturel itinérant présent pour la première fois cette année en Algérie et en Tunisie, mais de retour au Cameroun au Maroc, ainsi qu'au Sénégal. Au Maroc, la Bienalsur a en 2019 précédemment organisé, avec succès, un événement à Marrakech, et plus précisément au Musée d'art contemporain africain Al Maaden (MACAAL). Cette année, pour cette édition 2023 de la Bienalsur, le projet aura parcouru 9325 kilomètres avant d'atteindre Rabat, depuis son lancement en Argentine. Et ce sont en tout 18.370 kilomètres que la Bienalsur va parcourir lors de cette édition, avant d'arriver à son escale finale, Tokyo, et ce, jusqu'au tout dernier jour de l'année, le 31 décembre. En tout, plus de 400 artistes du monde entier, 70 villes et 28 pays.

Selon les organisateurs : « BIENALSUR est un réseau global collaboratif, créé à l'université nationale de Tres de Febrero (UNTREF), Argentine. Défendant le singulier dans le divers et le local dans le global, c'est un pari pour la dilution des distances et des frontières, réelles et symboliques, à travers l'art et la culture, dans la conviction qu'il s'agit là d'un droit humain essentiel qui permet de visibiliser d'autres droits ». Ce projet culturel a été fondé par Aníbal Jozami, recteur émérite, et par Diana Wechsler, vice-recteur. Les œuvres et artistes retenus sont sélectionnés après appels internationaux ouverts. Toujours selon les organisateurs, ce sont « des œuvres d'artistes clés qui répondent à leur engagement envers le développement d'un humanisme contemporain, dans le but de trouver de nouvelles passerelles de dialogue qui fassent de chaque espace d'art un lieu de réflexion et d'élargir les publics sous la proposition de penser à partir des images ». ▀



Et Batati ET BATATA



Bizarre



Rendre la monnaie de sa pièce...

355 euros... en pièces de cinq centimes. C'est l'incroyable surprise d'un étudiant dublinoise de 20 ans, Rian Keogh, qui a reçu son dernier salaire dans un seau rempli de petites pièces rouges. En quittant son emploi de restaurateur estival, Rian Keogh a réclamé le dû de ses deux mois de travail impayés. Le restaurateur lui a alors signifié qu'il pouvait venir chercher son argent le 9 septembre. « Cela ne vous dérange pas si je vous paie en liquide ? », s'était assuré l'employeur auprès de Rian Keogh. « C'est beaucoup en cash, mais j'ai vraiment besoin de cet argent le plus vite possible », avait alors répondu l'étudiant, qui ne pouvait plus attendre pour payer ses factures. Il a publié les extraits de la conversation sur Twitter. Mais surprise, le jour J, Rian Keogh reçoit un message de son employeur : « L'argent vous attend devant la porte ». Le restaurant l'a bien payé, mais lui a donné ses 355 euros en pièces de cinq centimes, soit l'équivalent d'un seau de 30 kilos, comme a indiqué Rian Keogh sur Twitter. ●

Glacial !

Une clinique du Kirghizistan a été contrainte de jeter à la poubelle 1.000 doses du vaccin Sputnik V après qu'un individu ait débranché le frigo qui contenait les fioles pour recharger son téléphone portable. Cet incident s'est en réalité produit en avril 2021 dans une clinique publique de Bichkek, la capitale de ce pays pauvre d'Asie centrale. Selon le ministre de la Santé Alimkadyr Beichenaliiev, un agent d'entretien pourrait être à l'origine de cette gaffe qui a coûté un millier de doses, devenues inutilisables. Ces vaccins faisaient partie d'un lot de 20.000 fioles livrées en tant qu'aide humanitaire par la Russie. Les autorités ont été très critiquées suite à cet incident, qui n'a été rendu public que cette semaine mais qui s'est passé en avril dans une clinique publique de Bichkek, la capitale. Selon le ministre de la Santé Alimkadyr Beichenaliiev, un agent d'entretien pourrait être responsable de la gaffe, ayant cherché une prise pour recharger son téléphone. « Si l'un des employés est à blâmer, une femme de ménage ou quelqu'un d'autre, la clinique devra en réponse financièrement », a-t-il déclaré aux journalistes. M. Beichenaliiev s'était affiché en avril à la télévision pour promouvoir la racine d'une plante - connue pour être très toxique pour l'homme - en tant que supposé remède miracle contre le Covid-19, en pleine nouvelle vague de contaminations. ●

Soft harakiri

Cela faisait 16 ans qu'il n'avait pas donné signe de vie. Le 16 novembre dernier, Wang, 39 ans, a retrouvé sa famille à Xi'an (province du Shaanxi) en Chine, comme l'a repéré le site News 24. L'homme avait décidé de disparaître après avoir échoué à l'université rapporte Le Figaro Étudiant (20/11/).

Un échec dont il a eu honte et qu'il n'a pu annoncer à ses parents. L'autorité douanière de Xi'an indique qu'au lycée, Wang était un excellent élève. C'est tout naturellement qu'il a poursuivi ses études à l'université de Chang'an, considérée comme étant l'une des plus 100 meilleures par le gouvernement chinois, précise News 24. En 2005, après être devenu accro aux jeux vidéo et raté sa scolarité, Wang n'a plus donné de nouvelles. Le jeune homme, qui vit à dix heures de chez ses parents, enchaîne alors les jobs pour survivre. C'est lorsqu'il a voulu renouveler sa carte d'identité auprès du bureau du gouvernement local que Wang a été identifié comme faisant partie de la liste de personnes disparues. Sa famille, qui vit à Shandong, une province de l'est du pays, a alors été prévenue. A Bailu TV, le père de Wang assure s'être très régulièrement rendu à Xi'an dans l'espoir de trouver son fils. Les retrouvailles, filmées et publiées sur Weibo (l'équivalent chinois de Twitter), montrent Wang en pleurs, dans les bras de sa mère. ●



Rigolard



***Un homme marche tout seul dans le désert**, son chameau s'est enfuit avec l'eau et la nourriture.

Au bout d'un moment il voit un marchand. Il s'approche de lui et dit :

- De l'eau, s'il vous plaît de l'eau !
- Désolé, moi je n'ai pas d'eau, je ne vends que des cravates ! répond le marchand

Alors l'homme reprend sa route, il est de plus en plus fatigué et le soleil brille haut dans le ciel.

Quelques heures plus tard l'homme voit un deuxième marchand. Mort de soif il s'avance vers lui à genoux. Et il lui dit :

-De l'eau.. s'il..vous..plaît !
- Ah ! non, désolé, moi je ne vends que des cravates.

Alors l'homme reprend sa route. Une demi-heure plus tard il tombe sur un troisième marchand. L'homme s'avance avec difficulté (il rampe) et dit à bout de souffle :

- De l'eau... je...vous...en supplie...de l'eau !
- Ah désolé mon bon monsieur, je ne vends que des cravates moi. Mais un peu plus loin, dans cette direction il y a un bistro.
- Merci... Merci beaucoup !

Alors l'homme va en direction du bistro, cinq minutes plus tard il le voit enfin le bistro .Il commence à courir et arrive enfin à l'entrée du bar, il s'écroule pratiquement sur le comptoir et demande :

- De l'eau s'il vous plaît de l'eau !
Et le serveur lui répond :
- Ah désolé monsieur mais ici on ne sert que ceux qui portent des cravates !

***C'est Dudule qui est en vacances** au bord de la Méditerranée. Il part passer sa journée pêcher en mer. Le soir il arrive au Bar de la Marine et commence à raconter la lutte acharnée qu'il vient de mener avec un poisson d'au moins 30 kilos.

Marius le prend par la manche pour l'interrompre et il lui dit :

- Vé, arrête un peu tes cagades. Je l'ai vu ta

sardine, c'est à peine si elle fait ses cinq kilos...

- Eh comment tu y vas toi, cinq kilos ?
- Et le Dudule tu vas pas me raconter que ton poisson à maigri avant d'arriver au port ?
- Hé bé oui ... C'est pas étonnant qu'il ait perdu 25 kilos ce poisson après les trois heures de lutte qu'il a mené contre moi...

***Dans une grande entreprise**, un chef de service accueille un nouvel employé et commence par lui demander :

- Comment vous appelez-vous ?
- Je m'appelle Albert, et vous ?

Le chef de service est particulièrement agacé par le ton familier de l'employé et lui passe immédiatement un savon :

- Écoutez, Monsieur, j'ignore dans quel type de société vous avez pu travailler auparavant et je m'en contrefous... Dans cette organisation, on appelle les gens par leur nom, jamais par leur prénom. Et tout spécialement vos supérieurs hiérarchiques. Vous allez donc m'appeler « Monsieur Blandin » à partir de cette seconde et cessez cette familiarité mal placée. Et d'abord, quel est votre nom de famille ?

- Je m'appelle Monchéri...
- OK, Albert, vous pouvez disposer.

***Un matin en classe, l'institutrice demande aux élèves :**

- Qu'est-ce que la poule donne ?
Une petite fille répond :
- Elle donne des œufs...
- C'est bien Mathilde, maintenant qu'est-ce que la chèvre donne ?
Un autre gentil petit élève répond :
- Elle donne du lait de chèvre.
- C'est très bien, maintenant qu'est-ce que la vache donne ?
Et Toto au fond de la classe répond :
- Elle donne des leçons et des devoirs...

A VENDRE

Appartement bien entretenu deuxième main

Superficie 128 m²

sur boulevard de la Résistance, près 2 mars à Casablanca.

Grand salon + 2 pièces. Bien aéré et ensoleillé. Situé au dernier étage (7ème). Sans vis-à-vis. Doté d'une terrasse vue sur mer.

Contact:
0661252000

LOUONS DES BUREAUX DE TOUTES SUPERFICIES

Angle boulevard de la Résistance, Rond-point d'Europe et Boulevard Zerktouni
Contactez-nous au 0661177444



Et Batati ET BATATA



Mot Fléchés

Etudes des malformations Spécialisation	Ville Qui est réunie	Ligotée Négation	Cigares Faites	Premières pages Compte suisse
Retenue Balle formée		Nations Ancêtres		
Règle Parutions	Usine Métal dur			Affectés
			Latitude Animal	
Joyeux Assaisonnement			Saison Acceptât	
	Chemin	Energies vitales		
Peignoir Pronom personnel				Assentiment religieux
	Note Personnage de Jerry	Regimbal Canton suisse		
Apprie Animal	Ecrivain Coutumes		Unité de temps Note	
		Grosse pluie		
Propriétés				

Mots croisés

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

- Horizontalement :
- 1 : Témoin
 - 2 : Acidulée
 - 3 : Préférence
 - 4 : Peuples barbares - Pièce de charrue
 - 5 : Ville du Japon - Etendue d'eau - Note
 - 6 : Donne bonne conscience - Se mobiliser
 - 7 : Ossature
 - 8 : Perceras - Argon
 - 9 : Contractés - Lettre grecque
 - 10 : Prénom - Egalement

- Verticalement :
- 1 : Pierre précieuse - Métal
 - 2 : Auteur de bandes dessinées - Perfor
 - 3 : Ile grecque - Dépouillements
 - 4 : Inventeur - Ville néerlandaise
 - 5 : Plusieurs fois - Peuple d'Afrique du N
 - 6 : Couché - Rangea
 - 7 : Récipient - Animaux
 - 8 : Saisons - Gobelet chinois - En matière
 - 9 : Note - Dignités
 - 10 : Reniflerai

Mots Mêlés

E	E	I	E	E	D	N	A	L	S	I	J
B	R	R	D	A	E	T	E	R	C	A	A
L	P	P	N	Z	R	U	I	M	V	A	T
E	Y	A	A	I	V	E	M	A	L	T	E
O	H	C	L	B	I	Y	O	D	N	O	H
D	C	E	R	I	C	U	B	A	E	L	E
I	T	S	I	Z	T	A	B	G	R	E	L
A	A	R	X	I	O	R	G	A	E	R	I
K	H	O	E	N	R	O	B	S	D	O	C
K	E	C	I	T	I	A	H	C	A	N	I
O	R	L	E	U	A	R	T	A	M	U	S
H	B	E	N	G	I	A	D	R	A	S	S

- MADAGASCAR
- SARDAIGNE
- VICTORIA
- HOKKAIDO
- SUMATRA
- ISLANDE
- IRLANDE
- MADERE
- BORNEO
- SICILE
- OLERON
- BREHAT
- CHYPRE
- HONDO
- GROIX
- HAITI
- CRETE
- CORSE

- MALTE
- CAPRI
- IBIZA
- CUBA
- BATZ
- JAVA
- ELBE
- YEU

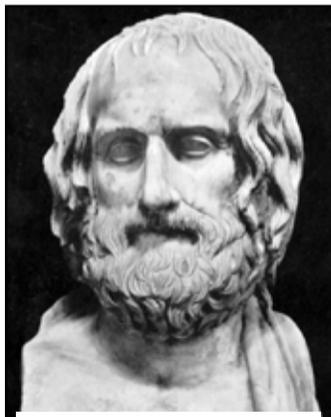


Su-Do-Ku

Compléter cette grille de manière à ce que chaque ligne, chaque colonne et chaque carré contienne une fois et une seule fois tous les chiffres de 1 à 9.

6								7
4			2					6 5
			7					1
2 3				5				
	8		1		7			2
				9				7 4
	6				9			
8 1					4			3
5								8

A méditer



« Un vieillard est deux fois enfant. »

Euripide, Fragments.

Solution des jeux du numéro précédent

Su-Do-Ku

4	9	2	1	3	8	6	5	7
5	7	3	9	6	2	1	8	4
1	6	8	5	4	7	9	3	2
9	2	7	8	5	6	4	1	3
8	3	4	7	2	1	5	9	6
6	5	1	3	9	4	2	7	8
7	4	9	2	1	3	8	6	5
3	1	6	4	8	5	7	2	9
2	8	5	6	7	9	3	4	1

Mots Mêlés

Mots mêlés Compositeur
La solution est MENDELSSON.

Mots fléchés

M	A	F	V	A				
U	A	N	D	E	R	I	E	S
C	R	E	A	T	I	F	S	
S	I	R	E	N	E	S	T	R
L	I	S	S	E	E	S	E	
S	A	M	A	S	E	L	L	E
G	E	M	I	S	A	I	S	
Z	I	E	U	T	E	L	E	S
N	E	T	H	O	R	A		
L	E	A	E	C	U	M	A	I
U	N	A	U	M	E	E		
T	S	O	U	V	E	R	I	N
E	N	F	O	R	A	N	T	

Mots croisés

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
1	P	I	A	C	U	L	A	I	R	E
2	A	L	I	E	N	A	B	L	E	S
3	C	L	E	S	T	U	E	E	S	
4	A	S	M	E	S	U	R	E		
5	G	E	G	E	X	S	A	S		
6	E	S	T	E	R	E	S			
7	A	I	N	E	P	T	E	U		
8	M	A	S	I	S	I	R	A	S	
9	E	R	S	A	M	E	R	L	E	
10	S	C	A	L	P	E	R	A	I	S



L'OPTICIEN QUI SUBLIME VOTRE **REGARD**

DES PRIX TENDRES À VOUS
CHATOUILLER **LES YEUX**

SOYEZ LES PREMIERS À EN PROFITER

LUNETTES TENDANCE DES GRANDES MARQUES ET DES CRÉATEURS

Angle Moulay Driss 1er et rue L'ysier - Casablanca ● Tél : 05 22 82 90 21 ● Fax : 05 22 82 89 33 ● www.chicoptique.ma